

SOMMAIRE

art
INSIDER

LA REVUE DES PROFESSIONNELS DE L'ART

Art Insider
113, boulevard Richard-Lenoir
75011 Paris

01 40 01 04 26
bonjour@artinsider.fr
www.artinsider.fr

Direction de la publication : Milarépa Bacot
Rédaction en chef : Alexandrine Dhainaut
Direction exécutive : Isabelle Caparros
Relecture : Delphine Nègre-Bouvet
Assistante d'édition : Inès Marionneau

Contributeurs de ce numéro :
Mathilde Ehret-Zoghi, Antinéa Garnier,
Marie-Hélène Vignes

Une info à nous communiquer ? redaction@artinsider.fr
Publicité & partenariat business@artinsider.fr
Abonnement www.artinsider.fr

Maquette composée en Apex New, Helvetica Neue
& Faune, Alice Savoie / 

Imprimé en France sur Cyclus offset
pour le compte de Art Insider

Commission paritaire : 0420 T 93638
Numéro ISSN : 2607-9453
Dépôt légal juin 2018

4 LES INFOS DU MOIS

LE (TRÈS) GRAND ENTRETIEN

10 JOANA HADJITHOMAS & KHALIL JOREIGE

Artistes

REPORTAGE

18 LES COLLECTIONS D'ENTREPRISE, COMMENT ÇA MARCHE ?

L'exemple de la Société générale

LIEU D'ÉMERGENCE

22 LE WONDER-LIEBERT

Le plus pop-up des artist run spaces

GALERISTES PROFESSION GALERISTE

26 ÊTRE GALERISTE EN RÉGION

Le témoignage de Cédric Bacqueville à Lille

GALERISTES LE FOCUS DU CPGA

32 BLANCHIMENT ET MARCHÉ DE L'ART

36 L'ACTUALITÉ DES GALERIES

ARTISTE INVENTER SON PARCOURS

38 MICRO-MÉCÉNAT

Le projet collaboratif « Detroit SOUP »

42 LES INFOS DES ARTISTES

ARTISTE QUESTIONS PRATIQUES

44 CONGÉ MATERNITÉ EXCEPTION DE PARODIE

46 ON EN PARLE

MATIÈRES À PENSER

52 RSA ET ARTISTES, LES MÉANDRES DE L'INSERTION

Par Mathilde Ehret-Zogh

54 LES OPPORTUNITÉS DÉCRYPTÉES

61 L'AGENDA

MA PREMIÈRE FOIS

66 KEREN DETTON

Directrice du Frac Grand Large

EN COUVERTURE :

Joana Hadjithomas et Khalil Joreige. Courtesy Onassis Cultural Centre-Athens © Paris Tavitian

LES INFOS



Le futur musée des Collectionneurs à Angers

COLLECTIONNEUR

Ouverture d'un musée des Collectionneurs

Angers se lance dans la création d'un musée des Collectionneurs, destiné à montrer au grand public les trésors cachés des collections particulières. Ce projet se fait dans le cadre de la création d'un nouveau quartier culturel sur le front de Maine, comprenant également un hôtel, des logements et des espaces de coworking artistique.

Ce projet, à l'architecture étonnante, a été imaginé par le promoteur La Compagnie de Phalsbourg et conçu par l'architecte star Steven Holl. L'ouverture est prévue en 2022, avec une exposition sur le thème *Apocalypse Now* d'après une proposition de Jean-Jacques Aillagon, conseiller du projet.

► En savoir plus sur imagine.angers.fr: <http://bit.ly/artinsider087>

MARCHÉ

Première vente Sotheby's en Inde

Après avoir ouvert un bureau à Mumbai en septembre 2016, Sotheby's va organiser sa première vente en décembre prochain. L'événement *Boundless Mumbai* présentera de l'art moderne, contemporain, mais également de la photographie, du design et des estampes, et concernera

des artistes indiens ainsi que des artistes occidentaux influencés par la culture indienne.

« Il y a dans cette région un milliard de personnes qui pourraient devenir des collectionneurs ou des amateurs d'art », explique Yamini Mehta, directrice principale et responsable internationale de l'art indien et sud-asiatique.

L'opération sera marquée par la mise en vente inédite d'une œuvre majeure de Tyeb Mehta, dont le record actuel est de 3,5 millions de dollars.

► À lire dans *The Pioneer*: <http://bit.ly/artinsider086>

FRANCE - IRLANDE

Eva, 38^e Biennale internationale d'art contemporain en Irlande

Célébrant les arts visuels contemporains, la Biennale se tient jusqu'au 8 juillet à Limerick, au sud de l'Irlande, sous le commissariat d'Inti Guerrero. L'événement est soutenu par l'ambassade de France en Irlande ainsi que par l'Institut français.

Cinq Français font partie des 56 artistes exposés: Malala Andrialavidrazana, Steven Cohen, Dominique Gonzalez-Foerster, Laurent Grasso et Marie-Claire Messouma Manlanbien.

► <http://eva.ie>

PHOTO

Le Mois de la photographie du Grand Paris reporté ?

Le *Journal des Arts* annonce le report probable de la biennale, initialement prévue pour avril 2019. Se posent des problèmes juridiques: une nouvelle structure doit être créée, la biennale étant sortie du champ de compétences de la Maison européenne de la photographie.

Mais se posent surtout des difficultés financières, le passage du Mois de la photo au Mois de la photo du Grand Paris faisant quadrupler le budget initial de 250 000€. « Un million d'euros de budget, c'est le minimum pour travailler », estime François Hébel, le directeur de la précédente édition, dans le *JdA*. Pour l'heure, ni la Mairie de Paris, ni la Région, ni les autres structures du Grand Paris ne se sont manifestées pour prendre en charge le financement.

► À lire dans le *JdA* du 17 avril: <http://bit.ly/artinsider088>



Fondation Louis Vuitton / Gael Cornier © MIGUEL MEDINA / AFP

PHILANTHROPIE

Acheter « à l'aveugle » ?

Seriez-vous prêt à acheter une œuvre sans en connaître l'auteur ? C'est pour la seconde fois le test de la vérité qui se déroulera à la Fondation Louis Vuitton en ce mois de juin.

Cent artistes, français et internationaux, vont offrir une œuvre au format unique de 40 x 50 cm qui sera vendue aux enchères au profit du Secours populaire à un prix de départ unique de 300 €.

Détail amusant, ces artistes sont pour certains d'entre eux internationalement reconnus et pour d'autres émergents. Et les noms des artistes ne seront révélés qu'après la vente.

La précédente édition avait proposé des œuvres de Jeff Koons, Pierre Soulages ou encore Ernest Pignon-Ernest.

Sont annoncés cette année Olafur Eliasson, Cindy Sherman ou Tadashi Kawamata. La vente se tiendra le 24 juin et l'intégralité des sommes réunies sera consacrée au financement des actions du Secours populaire pour l'accès des personnes en difficulté à l'art et à la culture.

► À lire sur le site du Secours populaire : <http://bit.ly/artinsider090>

Abraham Poincheval lors de la présentation de son projet au comité de sélection
Courtesy Semiose galerie, Paris ©S. Llyod

INSOLITE

Abraham Poincheval s'enferme dans une statue à Aurignac

Après le ventre d'un ours, un rocher et une bouteille géante, l'artiste Abraham Poincheval a élu son nouveau lieu de résidence dans la statue dite « de l'homme-lion », vieille de 32 000 ans.

Cette sculpture de 32 cm de haut est la première représentation anthropomorphe de l'histoire de l'humanité. Pour l'occasion, l'artiste en a fait faire une reproduction haute de 3,2 m, implantée en Haute-Garonne, dans laquelle il va passer six jours en autarcie, comme à son habitude.



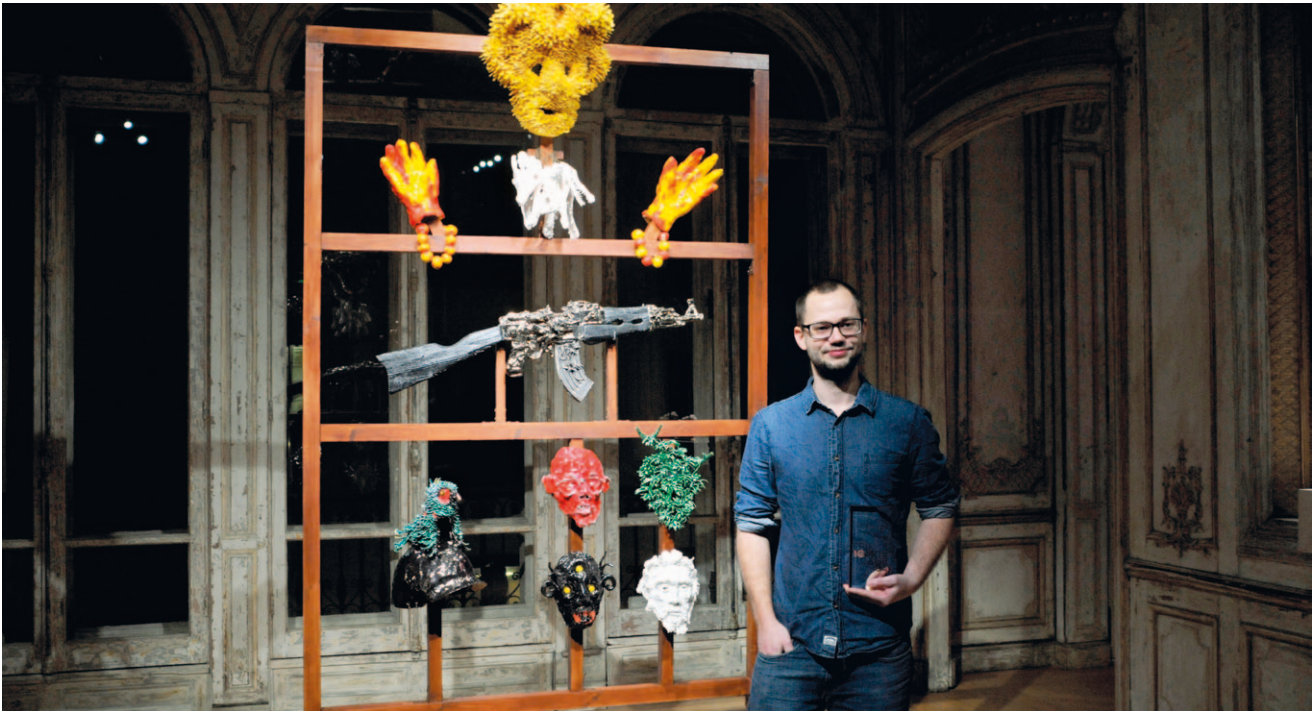
Cette performance fait suite à un appel à projets lancé il y a un peu plus d'un an par la direction régionale des affaires culturelles Occitanie.

► À lire dans *La Dépêche* : <http://bit.ly/artinsider091>

PRIX

Recevoir un prix, est-ce une bonne nouvelle ?

Pour un artiste, recevoir un prix, surtout lorsqu'il est décerné par un jury prestigieux, est un indéniable coup de pouce médiatique et de légitimation. Samuel Belfond, dans la revue en ligne *Manifesto XXI*, publie un intéressant article sur le cas des prix étudiants, notamment les prix Icart-Artistik-Rezo, Dauphine pour l'art contemporain et Science-Po pour l'art contemporain.



Étienne Pottier, lauréat du prix Icart 2018 © Pauline Fiquet

Comme leurs aînés, ces prix offrent une indéniable couverture médiatique aux lauréats et permettent d'ouvrir l'art contemporain au plus grand nombre.

Mais l'article souligne aussi que les bonnes volontés organisatrices, bénévoles et inexpérimentées, font parfois preuve d'un peu d'amateurisme et de légèreté. Et que, pour un artiste, la réception d'un tel prix est un soufflet qui retombe vite.

Or, l'article souligne avec raison l'investissement en temps qu'une telle participation représente pour les artistes, s'ajoutant à bien d'autres engagements qui viennent déjà empiéter sur le temps de création. Pas sûr que les organisateurs, dont on ne peut que louer et encourager les efforts, en aient toujours conscience.

► À lire sur *Manifesto XXI*: <http://bit.ly/artinsider09>

GALLERY WEEKENDS

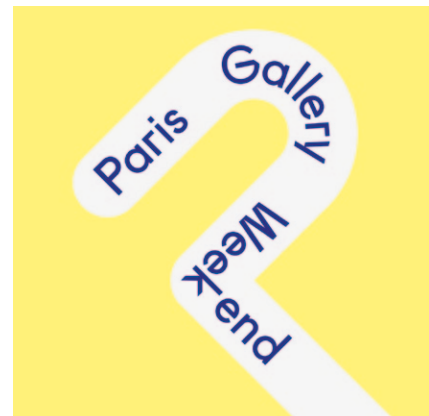
Se libérer de la dépendance aux foires ?

On le sait, les foires sont devenues une source considérable de chiffre d'affaires pour nombre de galeries. Mais elles représentent une part tout aussi importante de leurs frais. À tel point que nombreuses sont celles qui cherchent à se libérer de cette dépendance. C'est notamment l'objectif des Gallery Weekends qui essaient un peu partout dans le monde depuis un peu plus d'une dizaine d'années. Le principe ? Créer un événement suffisamment fort et prestigieux pour convaincre les collectionneurs de se déplacer dans les galeries.

Roxana Azimi dans *Le Quotidien de l'Art* revient sur l'organisation de ces événements. Le plus structuré est celui de Berlin où « mille collectionneurs et curateurs sont conviés autour d'un dîner. [...] Le Gallery Weekend de Berlin, c'est aussi important que la semaine de la Fiac à Paris ou celle de Frieze à Londres », affirme Samia Saouma (galerie Max Hetzler).

Les coûts de participation sont bien moins élevés que dans une foire (de 500 € à Varsovie à 7 500 € à Berlin / 2 500 € à 3 700 € à Paris), tout l'enjeu étant de trouver des mécènes et subventions pour boucler le budget. Et les ventes suivent. « L'an dernier, nous avons réalisé un sondage : 60 % des galeries avaient fait des ventes », assure Marion Papillon dans le *QdA*.

► À lire dans le *QdA* du 20 avril : <http://bit.ly/artinsider093> et sur le site <http://parisgalleryweekend.com>





Jacques Verduyn, *Pat et Veerle*, galerie Antoine Laurentin



Felice Varini © France 3 / Culturebox

ART BRUSSELS

Art Brussels fête ses 50 ans !

Créée en 1968, la foire Art Brussels est devenue un événement incontournable dans le paysage artistique contemporain, comme en témoignent ses 25 000 visiteurs. Cette année, 147 galeries issues de 32 pays ont participé à la foire, avec une importante proportion de galeries belges, anniversaire oblige.

Installée dans l'immeuble Tour & Taxi depuis 2016, la foire se veut tournée vers la jeune génération. « 93 % des 759 artistes exposés à Art Brussels sont vivants, et 30 % ont moins de 40 ans ! » se félicite Anne Verstraete, directrice de la foire.

La section « Discovery » a remis son prix à la galerie Smac (Afrique du Sud) qui présente le travail de Georgina Gratrix, tandis que la section « Rediscovery » rendait hommage au travail de Jacques Verduyn.

OP'ART

Polémique Varini à Carcassonne

Pour célébrer les 20 ans de l'inscription de la Cité de Carcassonne au patrimoine mondial de l'Unesco, l'artiste suisse Felice Varini a été invité à y réaliser une de ses célèbres anamorphoses.

Mais, comme toujours, l'installation ne semble pas plaire à tout le monde : les *Cercles concentriques excentriques* ont été vandalisés avant l'inauguration du 4 mai et une pétition en ligne a rassemblé 1 400 signatures. L'installation est pourtant éphémère (5 mois) et sans danger pour la pierre, comme le rappelle François Breton, l'ingénieur des bâtiments de France qui a donné son accord.

À cette polémique un peu vaine s'en ajoute une autre concernant le budget. Comme le rapporte *Le Point*, le Centre des monuments nationaux, bien qu'établissement public, refuse de communiquer le coût de l'opération et alimente de façon contre-productive les spéculations. Le chiffre de 250 000 € est évoqué. À en juger par la couverture médiatique de l'opération, est-ce finalement si cher que ça ?

► À lire dans *Le Point*
<http://bit.ly/artinsider095>
 ou *France Info* <http://bit.ly/artinsider096>

BIENNALE

Les Ateliers de Rennes fête leurs dix ans

Bien que la biennale Les Ateliers de Rennes explore depuis 10 ans la thématique art & économie, le duo de curateurs retenu pour cette 6^e édition – Céline Kopp et Étienne Bernard – donne une tendance plus politique à l'événement, en s'intéressant aux questions des nationalismes, des enjeux sociaux actuels et de la crise écologique. Politique jusque dans son mode d'organisation, les curateurs ayant substitué le programme habituellement imposé par des discussions et séances collectives de travail avec les artistes invités, comme le détail *Le Quotidien de l'Art* dans son édition du 25 avril.

Le fonctionnement de cette manifestation est particulier, comme celle-ci le rappelle sur son site, les deux tiers du financement reposant sur des fonds privés, en l'occurrence le groupe agroalimentaire Norac, selon la volonté de son fondateur et président Bruno Caron. Le groupe, via l'association Art Norac, étant par ailleurs soutien dans la région d'autres initiatives dans le domaine de l'art contemporain.

► En savoir plus dans le QdA du 25 avril : <http://bit.ly/artinsider097> et sur www.lesateliersderennes.fr (dossier de presse complet téléchargeable)

ET SI LE BALLOON DOG SE DÉGONFLAIT ?

Koons et Gagosian à la tête d'une pyramide de Ponzi ?

La bien connue arnaque de la « pyramide de Ponzi » consiste à payer ses anciens créanciers en contractant de nouvelles dettes. Elle fit il y a dix ans la fortune et la perte de l'agent de change Bernard Madoff. Deux plaintes récentes contre Jeff Koons et la galerie Gagosian laissent entendre qu'un système identique serait à l'œuvre, sans que l'artiste ni la galerie n'aient encore réagi.

Steven Tananbaum, prestigieux collectionneur et membre du conseil d'administration du MoMA, a porté plainte pour la non-livraison de trois sculptures, après avoir payé plus de 13 millions de dollars d'avance sur cinq ans. Selon le site Hyperallergic, « la sculpture *Balloon Venus Hohlen Fels (Magenta)*, par exemple, sur laquelle Tananbaum a effectué son premier paiement d'1,6 million de dollars en janvier 2014, devait initialement être achevée en décembre 2015, selon les documents judiciaires. Cette estimation a été repoussée à septembre 2016, puis soumise à un délai inexplicable de trois à six mois. Sa date d'achèvement prévue a ensuite été différée à juin 2018; et en janvier de cette année, elle a été retardée encore une fois, jusqu'en août 2019 ». La plainte dénonce le fait que ces prétendus retards sont en réalité organisés et « servent à financer le travail et le style de vie de l'artiste, sans que personne ne puisse affirmer que la production a réellement commencé », la galerie refusant de montrer ne serait-ce que des photos de l'œuvre en cours de fabrication, d'après l'avocat du plaignant.

À cette plainte est venue s'en ajouter une autre de la part du producteur Joel Silver, également pour non-livraison d'une œuvre d'une valeur de 8 millions de dollars.

► À lire sur hyperallergic.com: <http://bit.ly/artinsider094>



Calder aux Vingt-Quatre Heures du Mans © BMW Group

EN VOITURE!

BMW pour un mécénat « durable et interactif »

Début avril, BMW décernait son premier prix Art & Technologie à l'artiste Sergey Kasich pour son travail sur les « espaces du silence » et sur l'acoustique des villes. Cet événement est l'occasion pour Martine Robert de publier une courte enquête dans *Les Échos* sur les liens qu'entretient la firme automobile avec la création contemporaine.

Les premières collaborations entre BMW et les artistes datent des années 1970, avec une première commande auprès du encore peu connu Gerhard Richter. S'ensuit une longue liste de partenariats avec des artistes tels que Calder, Franck Stella, Roy Lichtenstein et Andy Warhol.

Mais l'engagement de BMW se fait aussi auprès de la scène émergente, avec par exemple une résidence de trois mois aux Gobelins destinée à un photographe émergent, ou le BMW Art Journey, un atelier mobile qui permet à des artistes émergents de circuler n'importe où dans le monde; et auprès du grand public, comme avec le BMW

Pop-up Photo Tour transformant les concessions en galeries éphémères.

En 2016, BMW et le Garage, principal musée d'art contemporain de Moscou, débute une collaboration qui se veut « durable et interacti [ve] », selon Thomas Girst, directeur du mécénat culturel de BMW dans le monde.

► À lire dans *Les Échos* du 19 avril: <http://bit.ly/artinsider098>

SAVE THE DATE

Rendez-vous professionnel

Le CIPAC – Fédération des professionnels de l'art contemporain – organise pour la troisième année consécutive ses assises au Carreau du Temple (Paris) le 5 octobre prochain.

Rendez-vous annuel des professionnels, cette journée offrira un espace d'échanges dédié aux enjeux du secteur des arts visuels, en présence d'élus, de représentants de l'État et des collectivités territoriales, mais aussi d'universitaires. Cette édition traitera notamment des questions relatives à l'économie et aux coopérations existant entre professionnels au sein du secteur.

► Inscriptions et informations: assises@cipac.net



Yeah, I mean even the spots I'm thinking whether I stole them from Larry Poons or someone.

MÉCÉNAT

Nîmes se dote d'un fonds de dotation

Leader Occitanie, un réseau d'entreprises innovantes, a créé un fonds de dotation pour permettre aux entreprises nîmoises de financer des projets culturels de Nîmes et du Gard.

Actuellement doté de 15 000 €, le fonds devrait voir son budget, et le nombre de ses participants, grossir en fonction des projets qui seront proposés.

Les artistes et acteurs culturels locaux peuvent d'ores et déjà présenter des projets de mécénat. La sélection sera effectuée par une commission d'experts.

► www.leader-occitanie.fr et sur *Objectif Gard*: <http://bit.ly/artinsider099>

CONFIDENCES

Damien Hirst : « L'idée des points, je l'ai volée »

S'inspirer ou copier, y a-t-il une différence? Difficile à dire, lorsque que dans les écoles d'art on vous enseigne « n'empruntez pas les idées, volez-les! ».

Telle est la recommandation que Damien Hirst dit avoir reçue lorsqu'il était étudiant au Goldsmiths College. Et de poursuivre : « Toutes mes idées je les ai volées [...] même l'idée des points, je me demande si je ne l'ai pas volée à Larry Poons. »

Ces confidences ont été recueillies lors d'une visite filmée de l'artiste dans l'étonnant atelier du père du pop art anglais Peter Blake, visionnable sur la plateforme Heni Talks.

► À voir sur henitalks.com: <http://bit.ly/artinsider100>

ART COLOGNE

Franc succès

La foire la plus ancienne d'Europe a accueilli 55 000 visiteurs qui ont déambulé parmi les 210 galeries de 33 pays, dont les françaises Kamel Mennour, Jocelyn Wolff, 22,48 m², Laurent Godin, Karsten Greve, Max Hetzler, Jérôme Poggi ou encore Thaddaeus Ropac.

Si Art Brussels est reconnu pour son dynamisme, Art Cologne attire les riches collectionneurs et les « gros calibres », d'après Harry Bellet dans *Le Monde* du 20 avril.

“

**IL NE FAUT PAS TROP
SE DEMANDER SI ON
VA RÉUSSIR, IL FAUT
Y ALLER ET SUIVRE
LES RENCONTRES.**

JOANA HADJITHOMAS & KHALIL JOREIGE

Artistes

Propos recueillis par Alexandrine Dhainaut

Le duo d'artistes libanais Joana Hadjithomas et Khalil Joreige a débuté dans le difficile contexte des guerres civiles libanaises à la fin des années 1980. Au gré des idées et des rencontres, ils ont construit un parcours atypique, autodidacte, qui les a menés des arts plastiques au cinéma.





“

■ **DANS LES ARTICLES DE PRESSE QUE J'AI LUS POUR PRÉPARER CET ENTRETIEN, J'AI SOUVENT RETROUVÉ LES TERMES « AUTODIDACTES », « ARRIVÉS AU DOCUMENTAIRE ET AUX ARTS PLASTIQUES PAR NÉCESSITÉ ». POURRIEZ-VOUS EXPLIQUER CETTE ENTRÉE EN MATIÈRE RÉCURRENTÉ LORSQU'ON VOUS PRÉSENTE ?**

Joana Hadjithomas – Je pense que c'est lié à plusieurs choses. D'abord, parce que **Khalil et moi n'avons pas fait d'école d'art ou de cinéma**. Nous n'avons pas suivi de cursus « normal » où l'on se projette en tant qu'artiste.

On a fait les choses très différemment. Les gens disent que nous sommes donc autodidactes, même si on ne sait pas ce que ça veut dire ! Et ensuite, « par nécessité », parce que nous avons commencé à travailler pendant les deux dernières années des guerres civiles libanaises. Nous étions très jeunes tous les deux, nous avions à peine 18 ans, et **nous avons ressenti le besoin de photographeur tout ce qui se passait autour de nous**.

On commençait à avoir accès au centre-ville de Beyrouth qui était totalement détruit – un *no man's land* –, mais aussi à toute la ville. Et on a commencé à garder trace de tout cela. Ce qui nous a assez rapidement intéressés n'était pas uniquement de rendre compte de la guerre par des images, de témoigner, mais aussi de voir comment la guerre affectait les bâtiments, l'architecture, la topographie de la ville, la représentation en général, et notre rapport à tout cela. Cette nécessité dont on parle, c'était une façon de répondre aux questions qui sont venues à la fin et après les guerres libanaises, et de partager ces questionnements par l'art.

■ **CETTE ENTRÉE DANS L'ART EST DONC D'ABORD PASSÉE PAR LA PHOTOGRAPHIE ?**

Oui. Elle a toujours été centrale et l'est toujours. Même si l'on fait des choses qui semblent parfois s'en éloigner, elle est pour nous la colonne vertébrale de notre travail. L'image en général.

On a commencé à travailler à la fin des années 1980, début 1990. On a pris énormément de photographies pendant quinze ans, documenté la situation dans laquelle on vivait à l'époque. Il y avait cet aspect d'une photographie très en phase avec le réel, **mais, très vite, on a travaillé à intégrer cette image dans des installations**.

Parce que ce qui nous intéressait surtout, c'était le rapport aux images, comment on les regarde, comment elles nous interpellent, comment on les produit, à quoi ça sert de les exposer.

On s'est très vite rendu compte que notre regard évoluait beaucoup par rapport à la photographie, selon notre emplacement, la distance qu'on mettait entre nous et ce qu'on photographiait. On a appelé ça « l'archéologie de notre regard » et on l'a exprimé à travers une exposition à l'**Institut du monde arabe** – notre première exposition –, qui a été totalement fondatrice.

■ **COMMENT L'INSTITUT DU MONDE ARABE AVAIT PRIS CONNAISSANCE DE VOTRE TRAVAIL ?**

À l'époque, notre vision était d'abord politique et nous voulions à tout prix que cette exposition soit montrée à l'Institut du monde arabe. **Nous avons présenté cette idée à une personne de l'IMA à qui nous avons montré nos images, et ça s'est passé comme ça. Simplement**. Nous ne connaissions personne mais étions très déterminés et passionnés, animés par l'urgence.

MINI-BIO

Nés en 1969 à Beyrouth, Liban

1997 : 1^{re} exposition, « Beyrouth : Fictions urbaines », Institut du monde arabe, Paris

1999 : 1^{er} film, *Al Bayet Al Zaher / Autour de la maison rose*. Fiction, 35 mm, 92'.
En 2000, il représente le Liban pour l'oscar du meilleur film en langue étrangère, à la 72^e cérémonie des Oscars, Los Angeles

2008 : Exposition « We Could Be Heroes Just For One Day », musée d'Art moderne de la Ville de Paris

2008 : *Je veux voir*. Documentaire, 35 mm, 75'. Avec Catherine Deneuve. Sélectionné au Festival de Cannes / Un Certain Regard

2014 : Exposition « Je dois tout d'abord m'excuser / I Must First Apologize », Villa Arson, Nice

2015 : « Films retrospective », MoMA, New York

2016 : Exposition « Se souvenir de la lumière », Jeu de paume, Paris

2017 : Lauréat du prix Marcel-Duchamp

■ **CETTE RENCONTRE A-T-ELLE ÉTÉ DÉTERMINANTE DANS LE RESTE DE VOTRE PARCOURS ?**

C'est plutôt cette exposition qui a été déterminante. Nous l'avions construite en plusieurs actes (prologue, cinq actes, épilogue), et elle se terminait par une photographie de Beyrouth découpée en 3 000 morceaux, collés sur un miroir. Les visiteurs étaient invités à prendre un fragment, et plus ils enlevaient d'images, plus le miroir dévoilait ce qui se trouvait autour de la pièce. On montre encore énormément cette œuvre qui s'appelle *Le Cercle de confusion*. Nous avons aussi fait une publication, des cartes postales...

L'exposition a été un grand succès. Et très vite, nous avons assis la façon dont on allait travailler l'image. C'est sûr que cette expérience a été fondamentale. Avec Khalil, on a toujours été intéressés par la recherche. On prend un sujet et, pendant plusieurs années, on cherche et cela peut prendre plusieurs formes : des photos, une sculpture, une vidéo, un film de cinéma, une performance, ou un livre.

■ **LE MANQUE DE FORMATION VOUS A-T-IL ÉVITÉ LE FORMATAGE – DONC LE FORMAT –, CE QUI PEUT EXPLIQUER QUE VOUS TOUCHIEZ À TOUS LES MÉDIUMS ?**

Oui, d'une certaine façon, sûrement. Ça nous a donné une forme de liberté. On ne s'interdisait rien, parce qu'on s'est formés nous-mêmes. Khalil et moi, on s'est lancés, on se lance toujours. Surtout à l'époque, on n'avait pas peur du résultat.

Je le dis souvent à mes étudiants, il y a une pression très forte en général sur ce qu'ils vont faire, l'attente que cela suscite. Nous, on n'était pas vraiment attendus ! On s'accordait cette liberté de façon un peu inconsciente, pas forcément frondeuse.

Quand on ne fait pas d'école d'art ou de cinéma, on se pose pendant longtemps la question de la légitimité. Et puis tout d'un coup, vous vous appropriez quelque chose qui n'est pas à vous. Parce qu'on est tous habitués à

« **NOUS NE CONNAISSONS PERSONNE MAIS ÉTIIONS TRÈS DÉTERMINÉS.** »

Le Cercle de la Confusion.
Courtesy des artistes



« ÇA N'ÉTAIT PAS SEULEMENT DIFFICILE FINANCIÈREMENT. SURTOUT NOTRE ENTOURAGE NE PRENAIT PAS AU SÉRIEUX CE QUE NOUS FAISONS. »

suivre des chemins un peu balisés. Et comme nous ne les avons pas suivis, et qu'en plus, on travaillait à deux, on était très atypiques, d'une certaine façon, et **ça nous a posé pas mal de problèmes: des périodes de doutes, de remises en question personnelles.**

Mais quelque part, cela nous a offert une vraie liberté, et cette liberté est aujourd'hui extrêmement importante. Je ne dis pas qu'on n'est pas libre lorsqu'on a fait une école d'art: on peut trouver sa liberté un peu partout. Nous la trouvons de cette manière.

■ QUAND ET COMMENT LE FAIT D'ÊTRE ARTISTES ET DE GAGNER SA VIE EN TANT QUE TELS EST DEvenu UNE ÉVIDENCE POUR VOUS ?

Ça a pris du temps! **À partir du moment où on est habité par quelque chose, que l'on est totalement obsédé, il n'y a rien qui puisse vous éloigner de cette pratique. Ça vous habite continuellement.** Impossible de prendre de la distance par rapport à ça. Et la question de la légitimité ne se pose alors plus.

Khalil et moi avons moins de doutes aujourd'hui avec le temps. Dans une vie artistique, il y a une sédimentation des choses, une accumulation, et si on essaye de ne pas se répéter, d'être sincère dans sa recherche, ça vous mène à des choses très profondes.

■ COMME N'IMPORTE QUEL TRAVAILLEUR INDÉPENDANT, AVEZ-VOUS CONNU DES TEMPS DE DISETTE FINANCIÈRE ?

Ça a été très compliqué au début. Nous vivions essentiellement à Beyrouth et quand nous avons commencé, il n'y avait pas beaucoup d'art contemporain, pas de galeries d'art qui s'intéressaient aux pratiques photographiques et aux installations telles qu'on les concevait, très peu de lieux, et très peu d'intérêt.

Pendant au moins une dizaine d'années, ça n'était pas seulement difficile financièrement – il a fallu faire plein de petits boulots, donner des cours, etc. –, mais surtout notre entourage ne prenait pas au sérieux ce que nous faisons. On s'est accrochés.

Le souffle, c'est quelque chose de très important.

Le terme de «nécessité» prend tout son sens de ce point de vue, il n'y a que ça qui fait tenir. **Parce que les débuts sont très compliqués. On se pose la question de gagner sa vie, trouver de la légitimité, savoir où on va. Cela a duré très longtemps pour Khalil et moi,** précisément parce qu'il n'y avait pas de structures qui pouvaient nous reconnaître, ni de commissaires, de collectionneurs, ou de critiques. Ce qui explique notre arrivée tardive dans un monde économique en rapport à l'art. Ça remonte à dix ou douze ans seulement, quand nous avons commencé à avoir une galerie, etc.

Toute cette période a été très dure mais tellement passionnante car en même temps, sur le chemin, nous avons rencontré beaucoup de personnes avec lesquelles on s'est mis à travailler, à échanger des idées, à partager, et comme nous n'étions pas du tout dans un rapport économique à l'art, ce partage a été extrêmement bénéfique.

On a été liés à une génération d'artistes qui a travaillé au Liban dans les années 1990, par ces temps de partage d'idées, par l'envie de produire des œuvres en rapport au politique, au monde, comme **Rabih Mroué, Walid Raad,** des penseurs comme **Jacques Rancière** ou **Bruno Latour,** avec qui on a beaucoup échangé et avec lesquels on a tissé des liens profonds. C'est aussi en partie ce qui nous permet de mener ces pratiques alternatives qui sont les nôtres et d'avoir cette démarche particulière que nous avons dû inventer.

■ **QUAND AVEZ-VOUS INTÉGRÉ LA GALERIE IN SITU - FABIENNE LECLERC ? ET QU'EST-CE QUI A CHANGÉ POUR VOUS UNE FOIS RENTRÉS CHEZ ELLE ?**

En 2006. Nous avons été invités par une commissaire d'exposition, **Hélène Chouteau**, à participer à l'exposition « Ah, les belles images ! » à Clermont-Ferrand avec **Walid Raad** et **Renaud Auguste-Dormeuil**. Cette exposition était formidable dans la façon dont Hélène tissait une conversation entre nous trois, des artistes qu'elle connaissait bien et qu'elle avait beaucoup encouragés. Et des artistes qui sont aussi des amis, qui partageaient beaucoup de choses au niveau de leur pratique.

Fabienne Leclerc est venue voir l'exposition. Elle a invité Hélène à la montrer dans sa galerie à Paris et voilà... C'est comme ça que s'est faite notre rencontre.

Être en galerie, c'est être moins seul pour échanger ses idées. Comme lorsque vous faites un film, vous avez un producteur et vous ne faites pas tout vous-même. C'est avant tout un regard – le premier d'ailleurs –, sur vos recherches, et pas seulement une machine à vendre. Quand vous êtes dans un rapport intéressant avec votre galeriste, vous parlez beaucoup des formes. **Je pense qu'il faut surtout travailler à la rencontre. Avec Khalil, nous n'avons jamais fonctionné autrement, nous n'avons jamais démarché.** Il vaut mieux apprécier humainement le ou la galeriste avec qui vous vous liez. Sinon, à mon sens, c'est invivable !

■ **QUAND ET COMMENT ÊTES-VOUS ARRIVÉS AU CINÉMA ? COMMENT TROUVE-T-ON LES MOYENS DE FAIRE DU CINÉMA QUAND ON EST DAVANTAGE IDENTIFIÉ À L'ART CONTEMPORAIN ?**

On a toujours fait les deux en parallèle. Il n'y a pas quelque chose qui a préexisté. C'était très étrange aussi, sans doute parce que nous n'avions pas de formation comme on le disait. La première recherche que nous avons faite sur la ville de Beyrouth a pris des formes différentes ; Beyrouth après-guerre était un lieu incroyablement

inspirant. Et surtout, il y avait une vraie urgence à travailler sur ce sujet. Nous n'avions pratiquement connu que la guerre civile. Nous étions âgés de 4 ou 5 ans quand elle a commencé. À 18 ou 19 ans, on a commencé à photographier et écrire.

Il y a eu urgence donc à garder trace de cette guerre, parce que très vite on l'a mise entre parenthèses. On parlait de reconstruction, les gens voulaient passer à autre chose. Ce qui était compréhensible, mais ça soulevait beaucoup d'inquiétude pour nous. On se demandait comment on pouvait considérer que cette guerre n'était qu'une parenthèse, et la fermer sans voir ce qui nous avait menés à la faire. De plus, la paix n'avait pas été le temps d'une vraie réconciliation. Les problèmes semblaient toujours là.

La photographie et le cinéma sont donc arrivés assez rapidement par la volonté de faire le récit, la narration, présenter des points de vue différents sur tout cela. On a commencé à écrire un scénario sans savoir comment on faisait, n'ayant jamais fait d'école de cinéma.

On a fait beaucoup de rencontres déterminantes. Une amie nous a parlé d'un fonds d'écriture à qui nous avons envoyé notre texte. Ce fut un moment assez surréaliste. Nous avons été sélectionnés et y avons appris à écrire un scénario.

Puis nous avons rencontré par le biais d'une amie, Zeina Arida, un jeune homme, Édouard Mauriat, qui faisait sa coopération à Beyrouth. Il voulait devenir producteur et on a décidé de travailler ensemble. **C'était notre premier film, c'était son premier film, qui plus est un long-métrage. C'était assez fou !** On n'avait jamais mis les pieds sur un plateau de cinéma, on ne savait rien !

Avec Khalil, il y a toujours cette idée de sauter dans la piscine et on voit après. **Les gens ont peur d'échouer, mais l'échec est hyper intéressant.** Je le dis toujours aux étudiants – on a enseigné à Nanterre, au **Fresnoy**, à la **HEAD** en Suisse, beaucoup au Liban, on a aidé à monter une école, Home Works Space / Ashkal Alwan – : **il ne faut pas trop se**

« **IL FAUT SE FAIRE CONFIANCE, NE PAS AVOIR PEUR ET CHERCHER UNE VRAIE SINCÉRITÉ.** »

demander si on va réussir ou pas, il faut y aller et suivre les rencontres.

On peut évidemment acquérir des bases techniques, pour écrire ou produire de l'art. **Au-delà de cela, il faut se faire confiance, ne pas avoir peur et chercher une vraie sincérité.**

Je me méfie beaucoup de la pose. Je disais aussi aux étudiants: «Fuyez les définitions.» On est tous terrifiés, autant par ce qui va sortir de nous-même que par le regard de l'autre. Quand vous commencez, vous avez peur de ne jamais y arriver. Quand vous y êtes, vous avez peur de perdre ce que vous avez gagné. Il n'y a jamais de repos!

■ MAIS TECHNIQUEMENT, COMMENT AVEZ-VOUS ASSURÉ LA RÉALISATION SANS RIEN Y CONNAÎTRE ?

C'était très compliqué. Nous nous sommes retrouvés avec un financement. Ce film – *Autour de la maison rose* – a été le mieux financé de toute notre carrière! C'était l'histoire de réfugiés qui occupaient un vieux palais rose pendant la guerre et qui allait être détruit pour reconstruire le centre-ville. Un sujet très en phase avec ce

qui se passait et toujours actuel sur la question du libéralisme et de la reconstruction.

Le producteur avait reçu une bourse et avait rencontré un représentant de Canal+. Le scénario plaisait énormément, tout le monde voulait faire ce film! On a donc reçu une aide de la chaîne et une aide à l'écriture donc, un fonds européen qui permettait de bénéficier d'un *script doctor*. Et pour ne pas arriver sur un plateau sans avoir rien fait, on a suivi une formation très rapide de six semaines aux États-Unis. Une fois sur le plateau, nous n'avions jamais dit «action» ou «coupez» de notre vie, c'était très drôle! Il y avait énormément de personnes sur le tournage, beaucoup d'acteurs et de membres de l'équipe technique... Ça a été notre vraie école de cinéma. Même si on lui trouve aujourd'hui beaucoup de défauts, le film a beaucoup de charme. Il a surtout été le fruit de nombreuses rencontres.

Nous avons aussi compris quel genre de cinéma nous voulions faire, quel genre d'artistes et de cinéastes nous étions. Nous avons besoin d'être séduits, au sens étymologique du terme: être détournés du chemin pour

Unconformities, Prix Marcel Duchamp, Centre Pompidou. Courtesy les artistes et In Situ - fabienne lerclec. © Thomas Lannes



aller ailleurs. Nous aimons perdre le contrôle, être face à une fragilité et l'accepter. Nous pensons que c'est au sein de cette fragilité que se trouve une forme poétique. Même si notre recherche est depuis toujours éminemment politique, la poésie est une chose que nous recherchons.

La rencontre pour nous, c'est partir faire un film au Yémen parce qu'on nous y a volé notre premier long-métrage et que nous y allons pour interroger notre statut de faiseurs d'images dans la région. Se demander quelle histoire parallèle s'écrit quand nous recevons des arnaques sur Internet. Ou partir d'un timbre intrigant représentant une fusée pour mener l'enquête et raconter l'histoire d'un projet spatial totalement oublié au Liban dans les années 1960.

C'est fonctionner avec le possible. Et si... Et si on proposait à une icône du cinéma, Catherine Deneuve, de nous accompagner au Liban après une guerre pour interroger la puissance de l'image... Quand vous fonctionnez comme ça, des choses surprenantes, importantes politiquement et artistiquement, risquent de vous arriver. Il faut aussi faire des propositions. Il ne s'agit pas uniquement de dénoncer ou de poser des questions. Mais de partager des propositions, des possibilités.

■ LE PRIX MARCEL-DUCHAMP, ÉTAIT-CE LE SAINT-GRAAL ?

Les prix, c'est bien, évidemment. Mais ce n'est pas ce qui motive profondément une recherche. Comme au cinéma, on ne fait pas un film pour un festival. **Ça n'est pas parce qu'on ne vous reconnaît pas que vous allez cesser de travailler, de chercher ou d'être artiste.** Mais avoir une forme de reconnaissance par des gens que vous estimez, c'est assez agréable.

Nous avons été très heureux avec Khalil. Le prix Marcel-Duchamp a pris beaucoup d'importance, c'est LE prix d'art en France. Cela nous a beaucoup stimulés et cela a accéléré une recherche que nous avons déjà entamée, mais qui avait besoin de tech-

niques et de collaborations un peu coûteuses.

On a pu montrer les carottes de forage dans trois villes que nous rêvions d'explorer – Beyrouth, Paris et Athènes. Ça a simplement commencé par un ami qui est carottier et qui nous parlait de son métier assez technique, qui n'intéresse pas forcément d'emblée. Et nous sommes allés voir ce qu'il faisait et nous avons été subjugués, intéressés par cette histoire naturelle et humaine sous nos pieds, et c'est de là qu'on a commencé notre recherche.

Nous voulions exposer les carottes que nous avons resculptées à la verticale grâce à la création d'une résine totalement expérimentale. La perspective du prix a permis de trouver des partenaires pour nous aider à produire cela.

Ça vous donne également une visibilité. Il était très important pour nous de montrer l'œuvre au **Centre Pompidou**, de la partager. C'est pour ça qu'on fait les choses. On va d'ailleurs continuer à montrer *Unconformities* [titre de l'exposition du prix Marcel-Duchamp, *NDLR*], dans les pays que nous avons explorés, à Athènes et à Beyrouth. Exposer au musée de l'Acropole est un projet très émouvant.

C'est aussi une chose extrêmement inspirante de pouvoir travailler avec des personnes d'autres disciplines, des archéologues, des géologues... On aimerait continuer cette recherche et écrire autour de ça. Et puis, nous allons revenir un peu au cinéma. On prépare un nouveau film de fiction que nous allons tourner, on l'espère, en octobre.

“

LES COLLECTIONS D'ENTREPRISE, COMMENT ÇA MARCHE ? L'exemple de la Société générale

On y pense rarement, mais les entreprises peuvent être un moyen, pour un artiste, d'intégrer une collection et de montrer son travail à un public divers.

Forte d'une campagne d'acquisition annuelle et d'expositions ouvertes au grand public, la Société générale nous explique son mode d'acquisition et le rayonnement de sa collection.

Propos recueillis par Alexandrine Dhainaut

■ DÉFENSE DE L'ART

Avec plus de 1 200 œuvres au compteur, la collection d'entreprise de la Société générale est une des plus fournie et accessibles du territoire national.

Impulsée par **Marc Viénot**, ancien PDG de l'établissement bancaire et amateur d'art, elle trouve son point de départ à l'installation de son siège social à la Défense en 1995, afin de « donner une âme » à un bâtiment minéral et monumental.

« Un des axes était l'architecture et l'abstraction, en résonance avec la dalle de la Défense, autour de trois médiums principaux – peinture, sculpture, photographie –, pour des raisons pratiques : toutes les œuvres étaient accrochées en permanence dans les locaux », explique **Aurélié Deplus**, responsable du mécénat artistique.

À vocation plutôt décorative dans les années 1990, la collection prend un virage au début des années 2000, par la mise en place d'une réelle politique de mécénat et d'acquisition. La banque fait alors appel à des experts externes : **Guy Boyer**, rédacteur en chef de *Connaissance des arts* et **Olivier Fau** de chez Sotheby's, qui soumettent des propositions à la direction générale. Et depuis 2011, **un concours interne est également organisé auprès des collaborateurs** afin de les associer à la campagne d'acquisition.

Disposant d'un budget total de 300 000€, le comité se réunit une à deux fois par an, intégrant essentiellement des œuvres d'artistes européens et africains (environ 50 % français, 50 % étrangers). **« 90 % des achats d'œuvres se font auprès de galeries.** On travaille régulièrement avec certaines, mais cela dépend plus du travail de l'artiste et de la prospection qui est faite en amont par les experts. C'est assez ouvert. On travaille autant avec

« On travaille autant avec des grandes galeries que des galeries plus modestes. »



« C'est une collection assez consensuelle au sens de "partagée", accessible à l'ensemble des collaborateurs, mais aussi au grand public. »

des grandes galeries (Perrotin pour la plus connue), que **des galeries plus modestes comme Semiose, Christophe Gaillard, Backslash Gallery, Nathalie Obadia...** Le reste se fait auprès de jeunes artistes en direct.

Par exemple, nous avons acquis l'été dernier l'œuvre de **Louis Granet, qui n'avait pas de galerie**», précise la responsable. Des peintures de **Jean Dewasne** datant de 1952, de **Gérard Garouste** en 1987, de **Philippe Decrauzat** en 2011, en passant par les photographies de **Valérie Jouve** de la

fin des années 1990, ou les sculptures de **Sigalit Landau** en 2012 (série *Madonna and Child*) ou de **Julien Prévieux** en 2015 (*Pickpocket*), jusqu'aux toutes dernières acquisitions de 2017, comme une lithographie de **Marc Desgrandchamps** ou une peinture de **François Bard**, la collection offre **une grande variété de sujets, de techniques et d'âges.**

« Même si certaines œuvres sont assez engagées, c'est une collection assez consensuelle au sens de "partagée", accessible à l'ensemble des collabora-

teurs, mais aussi au grand public, aux clients de passage ou aux scolaires», souligne Aurélie Deplus.

■ RAYONNEMENT

Car, en effet, **la Société générale est un lieu d'exposition à part entière.** En plus de la visibilité interne, la Société générale, qui fonctionne en régie directe dans la gestion de sa collection, présente deux expositions par an ouvertes au public, au 1^{er} étage de son siège.



« Notre collection n'est pas forcément très connue du grand public, parce qu'elle se situe dans nos locaux. Mais nous avons mis en place des médiations et des horaires d'ouverture plus larges. On a également modernisé l'accès des expositions, via des campagnes d'information sur les réseaux sociaux et des réservations en ligne », ajoute la responsable.

Et, au fur et à mesure des années, la collection s'est davantage « curatisée ». « Jusqu'en 2010, il n'y avait pas de lien entre les œuvres de la collection, pas de ligne directrice », explique **Laure-Hélène Pérocheau**, responsable du mécénat culturel. « Nous avons connu plusieurs phases, la première de 1995 à 2010, autour d'une collection décorative dispatchée dans les étages. À partir de 2010, une deuxième phase d'ouverture au grand public, via la **carte blanche à des commissaires indépendants**, pour donner une cohérence et rythmer une programmation d'expositions plutôt pluridisciplinaires. »

« On fonctionne par invitations, rencontres, opportunités, en fonction des thématiques – le voyage, les utopies, l'architecture – qui nous sont chères. Aujourd'hui, on entre dans une nouvelle phase : on cherche à proposer de nouveaux concepts d'exposition, en faisant venir des œuvres en tant que telles, et être reconnu comme un lieu d'exposition », précise la responsable.

La Société générale a ainsi organisé la rétrospective personnelle de l'artiste afro-américain **Fahamu Pecou** (dont elle prolonge la relation par l'acquisition d'une œuvre) ou une exposition collective dans tous les sens du terme – « Jeu de société » –, confiant le dernier commissariat à un collectif – **Curate It Yourself** – qui a intégré les collaborateurs dans la conception même de l'exposition.

Par ailleurs, elle multiplie les partenariats à destination d'étudiants en art, comme ceux du master Sciences et techniques de l'exposition de **l'université Sorbonne-Paris 1**, piloté par **Françoise Docquier**, leur permettant de piocher dans sa collection pour monter des expositions à la galerie universitaire Michel Journiac ; et depuis trois ans, ceux d'« **Artagon** », rencontres entre les écoles d'art européennes, afin de **valoriser les jeunes artistes tout juste promus**, dont la Société générale présente le travail une fois par an.

Dans la politique même de son activité de mécénat, la Société générale se veut donc ouverte et accessible à tous, dans un quartier d'affaires loin d'être celui de l'art contemporain. Contre toute attente, c'est sans doute l'occasion pour un artiste qui intègre la collection d'atteindre ici un public des plus larges.

« Aujourd'hui on cherche à être reconnu comme un lieu d'exposition. »

CI-DESSOUS ET CI-CONTRE
© Courtesy Collection Société Générale
Photo : Aurélien Mole



LE WONDER-LIEBERT

le plus pop-up des *artist run spaces*

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les artistes du Wonder-Liebert, lieu autogéré situé Porte de Bagnole à Paris, font sans doute leurs valises pour poursuivre leur aventure collective ailleurs. Mais puisqu'ils ont de la ressource et qu'ils auront probablement déjà trouvé un autre lieu d'ici là, parlons de ce qui fonde l'originalité de leur projet.

Propos recueillis par **Alexandrine Dhainaut**

Photos : Nelson Pernisco

« Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse », écrivait Alfred de Musset. Pour les artistes du Wonder-Liebert, qu'importe le lieu, pourvu qu'on ait l'espace. L'espace pour « penser, travailler, jardiner, manger, écouter, résider, démarcher, s'informer », bref, un lieu pour célébrer la création, **donner aux artistes les moyens de produire et d'exposer.**

Forme pop-up depuis ses débuts, basé auparavant dans le quartier des puces de Saint-Ouen (sous le nom de Wonder, dû à son implantation dans

l'ancienne usine de piles éponyme), aujourd'hui à Bagnole (accolé de « Liebert », du nom de l'entreprise dont ils occupent les anciens bureaux depuis décembre dernier), et demain on ne sait où, ce lieu autogéré dynamise depuis ces trois dernières années l'offre artistique en banlieue parisienne.

■ UN LIEU DÉDIÉ À LA SCULPTURE

« C'est un projet qui a commencé en squat à Saint-Ouen, et, à la démolition du site, nous sommes arrivés à Bagnole. **C'était un lieu inoccupé et nous avons négocié avec le promoteur immobilier.** En échange de gardiennage

et du paiement d'une partie de la taxe foncière (correspondant au coût du bâtiment vide), on a pu investir les lieux en attendant sa démolition en juin. »

« On a récupéré 2 000 m² de bâti + 3 000 m² à côté et un parking géant. On a fait les travaux pendant trois mois, puis lancé des appels à candidature pour ouvrir les portes à d'autres artistes », résume **Nelson Pernisco**, un des neuf membres fondateurs du collectif. Ce ne sont pas moins de **45 artistes qui occupent les 6 étages que compte la tour Liebert**, divisés en différents espaces dédiés : une cuisine associative où sont parfois organisés des événements culinaires (avec un chef à la double casquette atypique de cuisto-tatoueur), des studios de musique, des ateliers privatifs, des ateliers collectifs dotés de diverses machines (risographie, lithographie, sérigraphie, presse typo, dorure), ainsi qu'un atelier de production/travail du métal et découpe du bois. Autant de matériels acquis au fur et à mesure, ou partagés directement par certains occupants.

Car la particularité du Wonder-Liebert, c'est surtout de permettre la pratique de la sculpture, et offrir des solutions « aux problèmes inhérents au grand format que sont l'espace pour produire et stocker », explique le jeune artiste. « Je pratique moi-même la sculpture. **L'idée était justement de créer à Paris un lieu qui accueille du grand format.** Je n'en connais pas d'autres. Il y a bien quelques structures qui proposent des espaces permanents, mais elles s'adressent plutôt à des artistes qui travaillent l'image, bref, des choses qui ne font pas de poussière ! », constate-t-il.





■ CULTURE DE L'ÉCONOMIE DE PEU

Monté en association loi 1901, **le collectif perçoit des cotisations de ses occupants, mais aucune aide extérieure.** « Même si on gère de grosses sommes avec l'association, on a très peu de marge pour couvrir nos envies et nos besoins. Tout l'argent est toujours réinvesti. »

« **On vit avec une économie extrêmement précaire, on est presque tous au RSA.** On se répartit les charges, on fait payer en fonction des configurations d'atelier, privatif ou collectif. **Nous n'avons pas fait de demande de subvention à la mairie parce qu'on tient à garder notre indépendance** », affirme le jeune sculpteur.

« **On songe à des financements privés – du type mécénat d'entreprise – pour des expositions.** Parce qu'on se rend compte qu'on a un peu épuisé toutes les idées rigolotes sans argent. **On aimerait financer les artistes pour qu'ils puissent produire de belles pièces.** Sur le fonctionnement, notre but est de rester autogéré et d'avoir plus de salariés (en plus de notre administratrice). Et pour le prochain bâtiment, on compte gagner la confiance des propriétaires pour accéder à de meilleurs deals. »

Le Wonder-Liebert propose également une résidence internationale (sur dossier de candidature), non financée mais gratuite pour l'artiste retenu, qui aura accès aux machines des ate-

liers et bénéficiera d'une exposition à l'issue des trois semaines de résidence. Le comité de sélection composé des 9 membres fondateurs et de l'administratrice sélectionne en fonction des expositions programmées et de l'intérêt pour l'esprit du lieu.

« Il faut qu'il y ait une *vibe*. Mais on ne se met pas en position de juger la production des gens, on vérifie juste s'il y a nécessité de travail et comment on peut répondre à leur besoin d'espace. Ensuite, on marche à la rencontre, on comprend assez vite si ça va matcher ou pas », explique Nelson Pernisco.

■ PARKING PARTY

Le Wonder-Liebert accueille de nombreux événements artistiques, alliant sculptures, performances et musique, dans un lieu d'exposition pour le moins atypique : le parking extérieur attenant à la tour.

« On n'a pas de barrière, les artistes qui ont envie de présenter quelque chose bossent autour de cette idée d'installation de sculptures dans le parking. Ça n'est pas un espace d'exposition classique. On essaie de ne pas reproduire ce qu'on voit à Paris, et de proposer des choses légèrement différentes. **Le parking apporte énormément de liberté parce qu'on peut y creuser des trous, faire du feu, tout un tas de choses qu'on ne peut pas faire dans un centre d'art.** »

« Il y a aussi des inconvénients, des choses avec lesquelles il faut jouer plastiquement, comme les intempéries, le vent, la détérioration des matériaux, etc. », précise le jeune sculpteur, à l'origine de cette voiture à demi enfouie dans le bitume – emblème du Wonder-Liebert – et dont l'habitacle se voit délibérément coloniser par une mauvaise herbe.

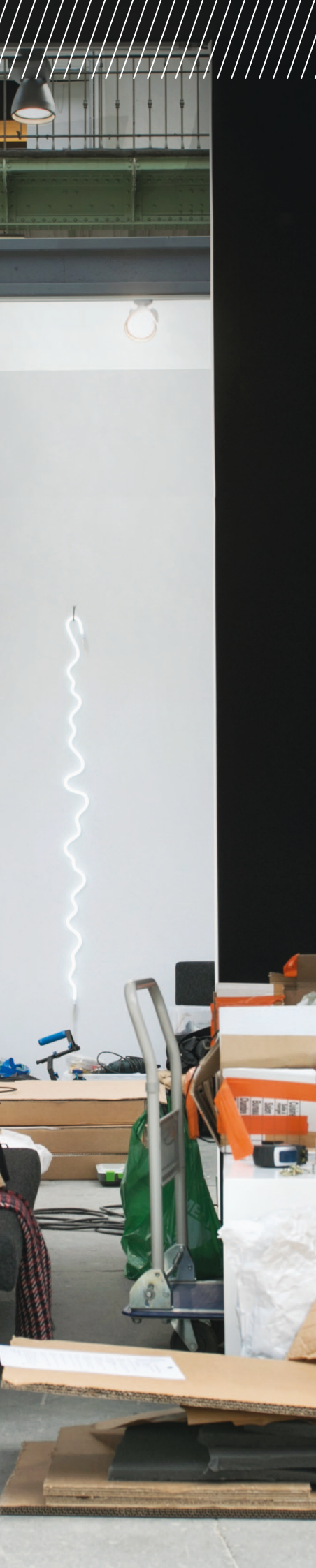
Les soirs d'exposition, le parking devient un centre d'art à ciel ouvert, accueillant jusqu'à 1 500 personnes.

« Il y a des gens du milieu de l'art. On a accueilli le **CNEAI**, le **CNAP**... Certains artistes d'ici ayant bien décollé et exposé à l'étranger font connaître notre système un peu partout et ramènent du monde. Les voisins visitent également nos expositions. On a une vraie vie de quartier qui s'est installée avec la rue, une ancienne rue ouvrière où travaillent un garagiste, un ébéniste, ou un métallier. Ce sont des gens formidables qui font partie de notre économie. Sans eux, on aurait du mal à s'en sortir », souligne l'artiste.

Même si d'ici quelques jours l'aventure bagnoleuse s'arrête, on ne doute pas de la capacité du collectif d'artistes à recréer avec autant d'énergie et d'implication l'écosystème artistique qui fait sa singularité. À très vite, le Wonder !

Erratum : dans notre reportage sur La Station (Nice) du numéro précédent, Florence Forterre n'avait pas été mentionnée parmi les membres fondateurs. Qu'elle veuille bien nous en excuser.





/ LES INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

- 26 ÊTRE GALERISTE EN RÉGION
LE TÉMOIGNAGE DE CÉDRIC BACQUEVILLE, À LILLE
- 32 RÉPERCUSSIONS DE LA LUTTE CONTRE
LE BLANCHIMENT D'ARGENT SUR LE
MARCHÉ DE L'ART
LE FOCUS DU CPGA
- 36 L'ACTUALITÉ DES GALERIES
- 38 MICRO-MÉCÉNAT
LE PROJET COLLABORATIF « DETROIT SOUP »
- 42 LES INFOS DES ARTISTES
- 44 ARTISTE ET CONGÉ MATERNITÉ
PAR L'ASSOCIATION LA MAISON DES ARTISTES
- 45 DROIT D'AUTEUR ET EXCEPTION DE
PARODIE
PAR MARIE-HÉLÈNE VIGNES, AVOCATE
- 46 NOMINATIONS
47 ARTISTES
48 DANS LA PRESSE
- 52 RSA ET ARTISTES
PLONGÉE DANS LES MÉANDRES DE L'INSERTION
PAR MATHILDE EHRET-ZOGHI

ÊTRE GALERISTE EN RÉGION

DESTINATION : LILLE

LE TÉMOIGNAGE DE CÉDRIC BACQUEVILLE

C'est une évidence de le dire, mais il n'y a pas que les grandes capitales européennes ou mondiales pour implanter sa galerie.

Cédric Bacqueville a choisi Lille et son quartier historique cossu comme terrain d'actions artistiques – sous la forme démultipliée d'un double espace galerie et d'un atelier de production –, une ville au carrefour de l'Europe dont l'offre en art contemporain reste à développer.

Propos recueillis par Alexandrine Dhainaut

Montage, Art Paris, 2017.

Jan Van Munster à droite, Cédric Bacqueville à gauche.



/ Quand êtes-vous devenu galeriste et pourquoi à Lille ?

Je vais commencer très en amont : j'ai arrêté l'école à 16 ans, **un vrai parcours d'autodidacte**, j'ai débuté dans une galerie dans laquelle il y avait un atelier d'encadrement. Je m'occupais de la restauration et de la conservation des œuvres. Suite à cela, j'ai rencontré la galerie atterrante, j'étais là par hasard, avec mon tablier, et j'ai fait la connaissance d'une collectionneuse. La toile que cette dame voulait acheter, je la voulais depuis longtemps, mais je n'avais pas su me positionner en tant qu'acheteur, parce qu'on est un peu jeune à 16 ans.

Cette jeune femme – qui portait un turban sur la tête, elle était manifestement malade –, m'a beaucoup touché. Je ne pouvais pas faire mieux que de lui vendre cette toile avec mon cœur, parce que je la voulais mais n'avais pas su me l'offrir. Un an et demi plus tard, je l'ai recroisée dans la galerie. Elle n'était plus malade, et revenait acheter une pièce du même artiste. C'était magnifique. **J'avais trouvé magique de pouvoir véhiculer une valeur totalement irrationnelle, c'est-à-dire une émotion.** Et moi qui étais sensible au commerce, je passais de l'autre côté.

Suite à cela, **j'ai décidé de devenir galeriste à 18 ans. Mais je ne pouvais pas le faire, n'ayant pas de moyens, ni de fichier clients.** J'ai demandé un congé de création d'entreprise et pendant ce congé j'ai essayé de trouver des fonds et j'ai tenté le prix Défi jeunes, en calquant le modèle économique de cette galerie-atelier. J'ai décroché ce prix,

avec une assez belle somme d'argent, 20 ou 30 000 €. Je ne sais toujours pas comment j'ai gagné ce prix qui s'adressait à tous types d'entreprises. Il y avait d'autres projets d'envergure, comme un stade de foot en Afrique, la marque Airness...

J'ai défendu mon petit projet d'entreprise d'encadreur-galeriste au Cirque d'hiver à Paris, habillé avec un blazer trop grand pour moi, une sacoche qu'on avait dû m'offrir en guise de beau cartable. Bref, j'étais un jeune et naïf provincial ! J'ai créé l'entreprise avec ce prix.

J'ai commencé à Lille, mais mon histoire débute sur un procès : le local que j'avais trouvé par agence, avec laquelle j'avais signé un bail commercial, était en réalité une maison. Impossible de poser mon enseigne. Je n'ai jamais pu ouvrir d'ailleurs. J'ai été remboursé mais j'ai surtout perdu beaucoup de temps.

En 2003, je me suis retrouvé téléporté à Roncq et je me suis dit : **« Si les gens ne viennent pas à nous, nous irons à eux. » Ce fut la première règle : démarcher, démarcher et démarcher.** Il fallait constituer un fichier clients, et la plus belle porte d'entrée pour un galeriste est de savoir ce que les gens encadrent et ce qu'ils s'offrent. C'est d'abord une prestation d'encadrement qui a donc permis de connaître les gens, de noter leurs goûts, de savoir que tel artiste avait besoin de faire encadrer, quelle galerie, quel musée... Petit à petit, ça prenait de l'envergure.

Je me souviens de ma première livraison pour un galeriste nomade au Grand Palais. J'ai dit à mon encadreur : **« Un jour ce sera nous ici, mais pas en tant qu'encadreur, en tant que galeriste ! »** Et quelques années plus tard, ce fut le cas (avec en prime une très belle visite de notre stand à **Art Paris** par François Hollande). Pour cela, il fallait que la galerie soit indépendante de l'atelier et que nous quittions Roncq, ville que personne ne connaissait.

J'ai trouvé un nouveau local à Lille pour installer la galerie et, quelques mois plus tard, l'atelier, dans la même rue à quelques mètres, où

un chef d'atelier encadre autant pour les artistes que pour les collectionneurs.

Cela fait six ans et, maintenant, une nouvelle étape pour l'atelier avec sa transformation en espace galerie. La production continuera dans un nouveau lieu. La croissance me motive.

« Lille est au centre de l'Europe. C'est un carrefour magique. »

/ Vous cherchiez spécifiquement dans le quartier du Vieux-Lille ?

Oui, c'est un choix intentionnel, parce qu'il est à proximité des gares. Lille est au centre de l'Europe. C'est un carrefour magique. Lille 2004 a été porteur de beaucoup de projets. Je ne me voyais pas habiter à Paris à titre personnel. J'adore y aller, mais je me sens oppressé, englouti par la ville.

Il y a beaucoup de modèles de galeristes que je trouve intéressants et qui ne sont pas à Paris : **Continua, Pietro Sparta, Gagosian** au Bourget, **Thaddaeus Ropac** à Pantin.

Quand on fait de belles propositions, les gens se déplacent. **C'est sans doute plus difficile pour nous d'être en province plutôt que dans une rue passante à Paris, mais pour ça, on a les foires.**

On crée des événements pendant **Art Brussels**, par exemple. On fait le vernissage le même soir que la foire, parce qu'on sait que les gens qui viennent de Paris pour s'y rendre peuvent faire un stop d'une demi-

heure ici et reprendre le train. En se mettant sur le chemin des collectionneurs, on peut les arrêter.

/ Comment expliquez-vous qu'il y ait si peu de galeries d'art contemporain à Lille, alors qu'il y a beaucoup de collectionneurs lillois, et encore davantage en Belgique, juste à côté ?

Je ne le comprends pas. Pourtant, c'est une ville dynamique. Je viens d'ouvrir une deuxième galerie dans Lille [en lieu et place de l'atelier d'encadrement et de production, NDLR], il y en a donc une de plus ! L'atelier reviendra sous une autre forme d'ici quelque temps.

Toujours voir plus grand. Ça a toujours été un leitmotiv pour moi. Si on refait un atelier, ce sera un des plus grands et des plus beaux d'Europe, comme une réponse à Paris. En tout cas, je veux apporter une solution et une belle proposition aux artistes pour qu'ils viennent ici.

« Je veux apporter une solution et une belle proposition aux artistes pour qu'ils viennent ici. »

/ Lille est-elle plus respirable en termes de baux commerciaux ?

Non, c'est la même chose. Je peux louer un espace rue de Seine à Paris pour le même prix que dans la rue Esquermoise. Lille reste très chère en location.

/ Quels sont les avantages à exercer ici ?

On peut être « premier de la classe » dans une petite ville comme ici, sortir du lot et se faire repérer. À Paris, ce serait plus difficile. Il y a tellement de galeries en enfilade dans un même quartier.

Le fait d'être en province et de ne pas avoir accès à toutes ces grandes expositions au quotidien évite la lassitude. Je suis émerveillé quand je viens à Paris. Je trouve ça beau parce que c'est forcément sincère. Et cette effervescence, on a envie de la créer.

Ici à Lille, tout reste à faire. C'est un des plus grands avantages. Il n'y a pas de musée d'art contempo-



Art Paris 2018, stand de la galerie Cédric Bacqueville.
DE GAUCHE À DROITE : Qubo Gas, Jan Van Munster

rain. Un jour, peut-être qu'on pourra contribuer à en fonder un. Il n'y a pas encore de synergie entre les foires, Lille 3000 et le musée des Beaux-Arts. Ce sont des événements qui éclosent comme ça, mais de manière très isolée. Il n'y a pas d'agenda. Tout peut encore être fait.

Il faut vivre de rêves et ce rêve-là sera toujours présent, j'essaierai d'apporter un maximum pour l'art contemporain sur la région.

/ C'est l'inconvénient majeur, le manque de synergie ?

Oui, mais le plus grand inconvénient, c'est qu'il n'y a pas assez de galeries, pas assez d'événements, pas assez d'émulation.

Ici, c'est Lille 3000 qui est porté. Et du côté du privé, chacun se débrouille. Un collectionneur parisien qui vient à Lille me dit: «Cédric, tu es gentil, on t'aime bien, mais on ne vient que pour toi!» **Ce serait donc super d'aligner plusieurs lieux et plusieurs événements sur une même journée.** On est fort en art

« Du côté des collectionneurs, il y a ici beaucoup de passionnés. »

contemporain à Lille, on ne peut que saluer ce qu'il se passe avec Lille 3000 (il y a d'ailleurs une envie de fédérer de leur côté, ils se sont rapprochés de nous pour leur prochain projet).

Le Nord a besoin de culture, pour son image, pour sortir d'un certain marasme, et comme levier économique. Il y a des chefs d'entreprise qui s'installent dans les villes en fonction du nombre de galeries. Et du côté des collectionneurs, il y a ici beaucoup de passionnés et des jeunes qui n'ont pas beaucoup de revenus mais qui nous achètent une œuvre.

/ On fait des premiers achats chez vous ?

Plein! Ils font partie des plus beaux! Parce qu'on a fait une exposition où le prix des œuvres était fixé à 350 € pièce, et il y en aura encore des expositions comme ça.



Cédric Bacqueville devant la sculpture d'Aurélien Maillard, 2018

« Les foires sont indispensables. »

/ C'est une vraie politique de votre part ?

Oui, carrément ! Le prix, c'est l'outil de mesure qui a été fixé sur cette planète. C'est triste et c'est la chose qui m'intéresse le moins, d'ailleurs. Il arrive que je réponde à un collectionneur qui me demande un prix : « je ne sais pas » ! C'est la chose que j'ai envie de faire sauter quand je réalise une vente.

/ Combien avez-vous d'artistes dans votre corpus ?

Une dizaine. Je n'ai pas envie de me développer en termes de quantité. Parce qu'il faut faire tourner les artistes représentés, qu'ils puissent vivre, ne pas les abandonner. Le premier – le photographe **Nicolas Dhervillers** – est entré en 2004 (il est toujours là), et j'ai vu son évolution de 250 à 15 000 € pour certaines pièces.

Il y a aussi une volonté de faire rentrer un artiste parrain, qui a un nom, pour faire déplacer le regard sur notre ville. Si demain on faisait rentrer un Kapoor, un Morellet ou un Ron Mueck... Je le cherche encore ! Je profite de cet entretien pour

passer une annonce, de passionné à passionné, à un artiste qui a envie de faire confiance à un jeune galeriste et son équipe, il sera plus que bien chez nous !

/ Au vu de votre programmation, il y a aussi une inclination à présenter le travail d'artistes régionaux, non ?

C'est simplement parce qu'ils sont bons ! C'est le seul critère. Il n'y a pas de recherche de territoire en particulier. Que ce soit **Aurélien Maillard**, **David De Beyter**, ou **Laura Henno**, ce sont des artistes très forts.

/ Êtes-vous soutenu par la presse ? Se fait-elle le relais de vos activités ?

Nous avons eu de beaux articles dans **Beaux Arts**, **artpress** ou **Le Monde** pour la galerie ou nos artistes.

Du côté de la presse régionale, on ne sent pas de volonté de soutien ou de défendre l'activité culturelle des galeries privées. On n'a jamais reçu la visite de journalistes pour nos expositions. C'est dommage, parce qu'une galerie de région est un des plus beaux relais qui puisse exister pour faire venir les gens de sa région. C'est finalement aussi un des premiers freins pour les jeunes à venir pousser les portes d'une galerie, à fédérer les publics, à découvrir autre chose qu'**Art Up**. Quand j'étais jeune, j'allais voir des expositions à Paris après avoir lu les articles. J'aurais sans doute fait plus d'expositions dans la région si je les avais vues dans la presse. C'est un désir, une demande !

/ En tant que jeune galeriste en région, avez-vous trouvé une stabilité économique ?

Jamais ! Elle sera toujours à construire, parce que **tout ce qui est gagné est réinvesti à chaque fois**. Pour un stand sur une foire comme Art Paris, il faut que je vende trois fois son prix avant de pouvoir gagner un euro. Avec un petit stand

comme le nôtre, les frais de transport et autres, on n'est pas loin de 30 000 €, donc à partir de 90 000 €, on gagne un tiers de ce qu'on vend, dont il reste à déduire les charges de production. Il faut donc beaucoup travailler jusqu'à la prochaine foire. On vise toujours plus haut. Les foires sont indispensables ; 60 000 visiteurs qui viennent pour parler d'art, on n'en voit pas autant sur une année à la galerie.

/ Avez-vous réussi à fidéliser – rapidement ou pas – les collectionneurs ?

La passion transpire forcément la sincérité. Un galeriste passionné qui ne fait pas ça pour l'argent – même s'il nous en faut et qu'on sait que l'argent est une forme de sang pour la galerie, on ne s'en cache pas, le prix est le prix –, les collectionneurs ont trouvé chez nous du cœur, et ont envie de nous suivre.



MINI-BIO

2012 Ouverture de la galerie Cédric Bacqueville, rue Thiers à Lille

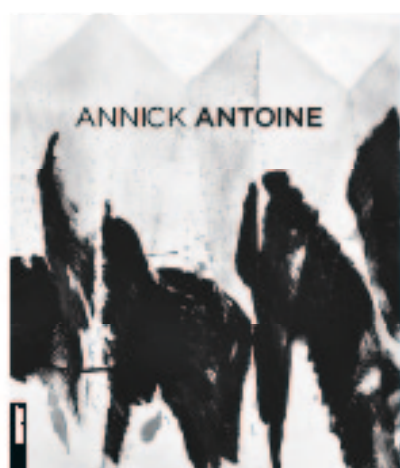
Premières expositions personnelles : Gautier Deblonde, Alain Delorme, Antoine Bouillot et Nicolas Dhervillers

2013 Exposition personnelle de Raphaël Denis

2015 Premier stand à Art Paris, Grand Palais, Paris

2017 Exposition collective de Laura Henno et David De Beyter

Cédric Bacqueville représente les artistes David De Beyter, Jan Van Munster, Nicolas Dhervillers, Raphaël Denis, Qubo Gas, Grisor, Thomas Devaux, Alain Delorme, L'Atlas, Delage & Olson, Aurélien Maillard, Gautier Deblonde, Sofia, David Porchy



ANNICK ANTOINE

32 pages en couleurs
couverture souple à rabat
24 x 28 cm



VONICK LAUBRETON

104 pages en couleurs
couverture souple à rabat
24 x 27 cm
35 €



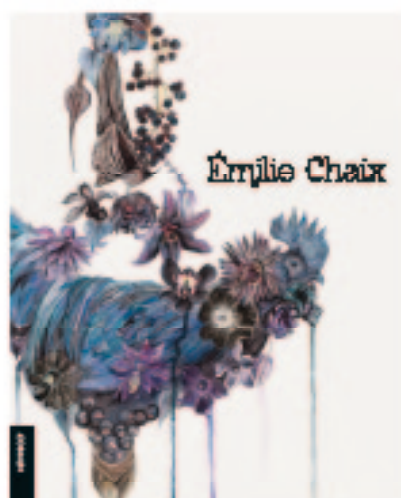
CLAUDE PRADÈRE LORETTA ROSSI OR, ILOT, ASTRES

40 pages en couleurs
couverture souple à rabat
21 x 26 cm
25 €



GENE BARBE PAINTINGS 2012-2017

48 pages en couleurs
couverture souple à rabat
24 x 27 cm
28 €



ÉMILIE CHAIX

32 pages en couleurs
couverture souple à rabat
23 x 28 cm



MIEKE HEYBROEK ULYSSE PLAUD ROUTES

96 pages en couleurs
couverture cartonnée
22 x 28 cm
30 €

LE FOCUS DU CPGA

RÉPERCUSSIONS DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT SUR LE MARCHÉ DE L'ART

Par le Comité Professionnel des Galeries d'Art

/ Depuis déjà plusieurs années, un consensus international s'est dégagé sur la nécessité d'agir contre le blanchiment d'argent, associé au financement du terrorisme, qui partagent dorénavant le même arsenal juridique.

Sur la base des réflexions menées au niveau du Conseil de sécurité des Nations unies, le Groupe d'action financière (GAFI) a élaboré un plan d'actions imposant à ses États membres de se conformer à ces nouvelles recommandations internationales. L'Union européenne s'est donc saisie de ces questions et a malheureusement très vite associé les marchands d'art aux préoccupations relatives au blanchiment d'argent.

Le récent rapport d'activité du président de la Commission nationale des sanctions (CNS), rendu le 7 mai dernier au ministre de l'Économie, vient de nouveau souligner ce constat.

« Le marché de l'art constitue également un vecteur possible de blanchiment des capitaux [...]. Le marché des antiquités est particulièrement exposé au risque de financement du terrorisme du fait du pillage des antiquités sur les sites archéologiques, notamment ceux situés en zone de guerre au Proche et au Moyen-Orient. »

« Les normes dites "LAB-FT" sont devenues opposables aux marchands d'art et prennent la forme de six nouvelles obligations. »

« L'année 2018 permettra à la Commission de poursuivre la montée en puissance de son activité qui a été étendue à de nouvelles professions (antiquaires et marchands d'œuvres d'art, secteur du luxe et agents sportifs). La mobilisation des professionnels pour se mettre en conformité avec leurs obligations devra se poursuivre. Les organisations professionnelles ont un rôle important à jouer dans ce domaine. »

En effet, au fil des années, la Commission européenne a accéléré ses travaux afin de proposer de nouveaux textes dans ce domaine pour renforcer les obligations des professionnels dans la lutte contre le financement des réseaux terroristes, et ce notamment au regard des divers attentats perpétrés.

Quatre directives ont donc été élaborées et transposées dans notre législation nationale au sein de notre Code monétaire et financier (CMF).

Avec l'adoption de la 2^e directive en décembre 2001, les « marchands d'articles de grande valeur, tels que pierres et métaux précieux, ou d'œuvres d'art, et commissaires-priseurs [...] » entrent dans le champ d'application des obligations de contrôle et de vigilance. Ce secteur, pourtant non financier, a été reconnu comme exposé aux



Tous les mois, un focus sur une action menée par le Comité vous est proposé.

Depuis 1947, le Comité Professionnel des Galeries d'Art représente et défend les intérêts des galeries d'art en France. En lien permanent avec ses membres, il est leur porte-parole auprès des politiques, des représentants institutionnels et des autorités administratives. Il prend part à l'élaboration des réglementations du marché de l'art et contribue à des politiques culturelles propices à l'ensemble du secteur. Il joue en premier lieu un rôle de conseil et de soutien auprès de ses adhérents. Depuis plusieurs années, le Comité organise des événements culturels afin de favoriser une meilleure visibilité des galeries d'art et œuvre également à la promotion de la scène française à l'international.
www.comitedesgaleriesdart.com

« Ces normes portent la marque d'une absence totale de concertation avec les professionnels. »

risques de blanchiment selon les analyses de la Commission.

C'est donc sur ce texte « pivot » que s'appuie l'ordonnance du 30 janvier 2009, fondement des nouvelles obligations pour les professionnels galeristes, antiquaires et commissaires-priseurs. En pratique, c'est seulement avec l'ordonnance du 1^{er} décembre 2016 que ces normes dites « LAB-FT » sont devenues opposables aux marchands d'art. Elles prennent la forme de six nouvelles obligations pour les galeries d'art, identifiées comme des opérateurs « relais », dans une logique d'identification des acheteurs et de traçabilité des flux financiers servant aux paiements des œuvres d'art.

Pour s'y conformer, **la galerie d'art doit définir les risques potentiels de blanchiment de capitaux liés à son activité (typologie des acheteurs, origine des biens vendus, provenance des fonds, etc.), former son personnel sur ces enjeux**

et, surtout, collecter les données nécessaires à l'identification des acheteurs afin de les transmettre, au besoin, à une cellule de renseignement mise en place à cet effet dénommée « Tracfin ».

Dans ce contexte, le Comité professionnel des galeries d'art a effectivement dénoncé à plusieurs reprises les « dérives » de ces textes sous couvert de l'objectif, certes essentiel, de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. **Ces textes imposent en pratique des contraintes disproportionnées aux marchands d'art qui risquent fortement de pénaliser une économie déjà fragile.**

En effet, la nature même de l'activité de marchand repose le plus souvent sur une relation *intuitu personae*, qui ne saurait être compatible avec de lourdes obligations visant à la collecte des informations dans le but d'identifier les acheteurs. De plus, les galeries d'art sont souvent des petites, voire très petites entreprises au sein desquelles les ressources humaines ne sont pas en capacité de faire face à l'accroissement exponentiel des obligations propres au secteur.

Ainsi, l'ensemble des représentants des professionnels du secteur regrettent de ne pas avoir été associés, en amont, à l'élaboration de ces normes alors qu'elles impactent fortement le secteur culturel. Un Conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (COLB) a pourtant été créé en vue d'assurer une meilleure coordination entre les parties prenantes et de favoriser la concertation avec les professionnels. Ni le Comité professionnel des galeries d'art, ni aucune autre organisation professionnelle du secteur n'ont toutefois été sollicités pour participer aux séances de travaux préparatoires sur les textes en vigueur.

Ces échanges auraient sans doute permis d'apporter à l'autorité réglementaire un éclairage sur ses choix à la lumière des pratiques de notre secteur afin qu'elles puissent utilement être prises en considération

dans la rédaction des nouvelles obligations.

Aujourd'hui encore, les représentants des professionnels ne peuvent faire entendre leur voix par le biais de ce Conseil qui, depuis près d'un an, ne peut se réunir faute de présidence.

De plus, le 14 mai dernier, le conseil de l'Union européenne a définitivement adopté la 5^e directive relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux dans laquelle les galeries d'art se trouvent à nouveau visées et entrent donc pleinement dans son champ d'application.

Rappelons qu'en France des obligations existent déjà. En effet, depuis décembre 2016, l'application

« Les galeries d'art sont souvent des petites, voire très petites, entreprises, qui ne sont pas en capacité de faire face à l'accroissement exponentiel des obligations propres au secteur. »

« Ces lignes directrices devront être adaptées aux marchands et générer le moins de contraintes possible pour leurs entreprises. »

des normes visant à lutter contre le blanchiment d'argent est d'ores et déjà effective et concerne notamment les « personnes se livrant habituellement au commerce d'antiquités et d'œuvres d'art » ainsi que « les opérateurs de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques ».

Ces dispositions prévoient que les **professionnels doivent vérifier l'identité du « bénéficiaire effectif »** en prenant la photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité pour les acheteurs personnes physiques et, pour les entreprises, un extrait du Kbis de moins de trois mois. Ces obligations s'imposent pour une vente d'un montant supérieur à 15 000 euros pour un client occasionnel et, pour les relations d'affaires, soit les clients réguliers, ces obligations s'imposent dès le 1^{er} euro.

La 5^e directive européenne adoptée tout récemment viendra donc abaisser ce seuil déjà existant de 15 000 euros à 10 000 euros pour les clients ponctuels et harmonisera les obligations, quel que soit le mode de paiement (espèces ou autres). La France dispose de 18 mois pour la transposer en droit interne soit au plus tard fin de l'année 2019.

Notons dans ces mesures une absence de logique puisqu'elles imposent de surveiller davantage une personne connue, fréquentant régulièrement une galerie, qu'un inconnu. Ces normes, comme la plupart des dispositions en la matière, portent la marque d'une absence totale de concertation avec les professionnels.

De plus, récemment, **les douanes ont été désignées comme l'autorité de contrôle des marchands d'art**. Ces dernières doivent encore produire des lignes directrices afin que les professionnels connaissent les modalités d'application précises de ces normes. Elles sont à l'heure actuelle en cours de rédaction.

Le CPGA (Comité Professionnel des Galeries d'Art), le SNA (Syndicat national des antiquaires) et le SNCAO-GA (Syndicat national du commerce de l'antiquité, de l'occasion et des galeries d'art) ont donc

décidé d'agir sur la rédaction de ces lignes directrices en fournissant à leur autorité de contrôle des données pratiques et économiques propres au secteur.

Ces lignes directrices constitueront un véritable mode d'emploi pour les professionnels du marché de l'art, et devront donc être, dans la mesure du possible, adaptées aux marchands et générer le moins de contraintes possible pour leurs entreprises. Il n'en reste pas moins que ces dernières, une fois adoptées, pourraient être annulées par la haute juridiction administrative, si elle était saisie, à l'instar de la décision rendue en ce sens par le Conseil d'État le vendredi 4 mai dans l'affaire qui opposait trois fédérations patronales des « Casinos » à leur autorité de contrôle sur les contraintes imposées par leurs lignes directrices. /



M^e Solène CLÉMENT, avocate à la Cour, (www.clementavocats.com) et présidente de l'Observatoire de la lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme (www.olab-amlo.org).

LE REGARD DE L'AVOCAT

Ces obligations de lutte anti-blanchiment et de lutte contre le financement du terrorisme (« LAB-FT ») font peser sur chaque professionnel la responsabilité de ne pas se faire utiliser à des fins de blanchiment et de financement du terrorisme.

C'est pourquoi le Code monétaire et financier impose à chaque Professionnel l'évaluation de ses propres risques LAB-FT, la rédaction de ses propres procédures destinées à limiter les risques LAB-FT, à les détecter, à les traiter et le cas échéant à effectuer une déclaration de soupçon à Tracfin.

Ces obligations d'évaluation et de rédaction de procédure doivent être mises en place et ce peu importe le volume des transactions réalisées, la bonne réputation dont jouit le Professionnel, ou encore la présence d'autres Professionnels également concernés par ces obligations LAB-FT dans la transaction (tels les banquiers, les avocats, les experts-comptables, etc.)

Les Douanes sont en charge de contrôler le respect de ces obligations LAB-FT ; et, en cas de contrôle négatif, de transmettre le dossier à la Commission nationale des sanctions qui est chargée, comme son nom l'indique, de prononcer des sanctions. Ces sanctions peuvent être d'ordre pécuniaire (amende jusqu'à 5 millions d'euros), réputationnel (publication de la sanction dans un journal, blâme, avertissement) ou encore d'ordre professionnel (interdiction temporaire d'exercice jusqu'à 5 ans).

La mise en conformité à ces obligations LAB-FT permet de maîtriser ces risques. En bref, se saisir de la LAB-FT, pour ne pas la subir !

L'actualité des galeries



Fondation Carmignac, vue de l'accueil et la librairie © Agence GMAA

/ La Fondation Carmignac ouvre ses portes le 1^{er} juin

Elle abritera notamment la collection d'Édouard Carmignac. Son fils Charles sera à la tête de l'institution, secondé par Anne Racine, ancienne directrice de la communication et du mécénat au Jeu de paume.

Située sur l'île de Porquerolles, la fondation se répartit sur un espace 2 800 m². Le public pourra y découvrir des œuvres inédites de Warhol, Basquiat, Gerhard Richter, ou d'œuvres moins connues comme celles de Pavel Wolberg, Korakrit Arunanondchai ou Hervé Saint-Héliar.

/ Six galeries françaises au Miart

Les galeries 100 % françaises VNH Gallery, RCM Galerie, Bonny Poon, Pact, Antoine Levi et Éric Hussenot participeront à cette 23^e édition.

/ Quatre galeries françaises à la Dallas Art Fair

Perrotin (Paris, New York, Shanghai, Séoul, Tokyo, Hong Kong), Lelong & Co (Paris, New York), Frank Elbaz (Paris, Dallas) et Praz-Delavallade (Paris, Los Angeles) participent à cette 10^e édition.

/ L'Outsider Art Fair de Bâle annulée

L'Outsider Art Fair renonce à s'implanter à Bâle. Initialement prévue au moment d'Art Basel, et annoncée en février dernier, cette expansion, après New York et Paris, fait face à trop d'obstacles d'après son directeur, le marchand d'art brut Andrew Edlin. «[...] nous demeurons une entreprise de taille modeste qui doit rester consciente de ses limites et de la vitesse de la croissance.»

La prochaine édition se tiendra à Paris, du 18 au 21 octobre 2018.

► <http://fr.outsiderartfair.com>

/ Éric Dereumaux, directeur de la galerie RX, chevalier des Arts et Lettres

La distinction lui a été remise dans les locaux de la galerie par Henri Van Melle, ancien directeur international des événements et expositions de la maison Hermès.

/ Unlimited 2018 - Art Basel

Les galeries Applicat-Prazan, Lelong & Co, Templon et Continua présenteront chacune un artiste dans le secteur Unlimited de Art Basel, consacré aux propositions hors normes.

/ En Suisse, une photographie n'est pas une œuvre d'art !

C'est ce qu'a découvert avec consternation Nathalie Herschdorfer, directrice du Musée des Beaux-Arts du Locle, comme le relate *Le Temps*.

Attendant des tirages de Mishka Henner en prévision d'une exposition, elle apprend que ceux-ci sont bloqués à la douane. Motif : ils sont déclarés comme

œuvre d'art sur les formulaires et le service des douanes refuse de les reconnaître comme tel !

Explications du chef de la section Tarifs et Régimes Douaniers à Genève : « A partir de quand peut-on dire que c'est un artiste qui prend la photographie et non Monsieur tout le monde ? J'ai fait de très belles photos de vacances avec mon Iphone, suis-je un artiste ? »

Comme le rappelle le quotidien « En Suisse, les œuvres d'art sont exemptées de la TVA ainsi que des droits de douane. Mais pas toutes. (...) seules sont exemptées les œuvres d'art créées par des artistes peintres ou des sculpteurs. »

► Lire l'article complet dans *Le Temps* : <http://bit.ly/artinsider109>

/ Thaddaeus Ropac représente désormais l'estate de Joseph Beuys

Auparavant géré par la veuve de l'artiste et ses deux enfants, l'héritage de l'artiste sera désormais représenté par le galeriste autrichien dans le monde entier.

Pour célébrer cet événement, l'espace londonien de Thaddaeus Ropac organise une exposition autour de l'œuvre monumentale *Stag Monuments*.

/ La galerie Le Feuvre devient Le Feuvre & Roze

Jonathan Roze, collaborateur puis directeur de la galerie, entre au capital de l'entreprise. Cette annonce s'accompagne de l'ouverture d'un second espace à Paris, au 178 rue du Faubourg-Saint-Honoré.

► www.galerielefeuvre.com



L'appartement de Mike Meiré en plein montage d'exposition

/ La galerie Von Bartha expose dans les appartements de ses collectionneurs

Plutôt que d'exposer à Art Cologne, la galerie Von Bartha organise au même moment une exposition temporaire dans l'appartement d'un de ses collectionneurs.

Rapportée par *The Daily Art Newspaper*, cette initiative que la galerie a baptisée « The Imaginary Collection » vise à se mettre dans le sillage d'une foire à moindre coût.

► À lire dans *TDAN* du 17 avril : <http://bit.ly/artinsider101> et sur le site www.vonbartha.com : <http://bit.ly/artinsider102>

/ Fermeture de la galerie Samy Abraham

Sept ans après son ouverture, la galerie Samy Abraham ferme ses portes, faute d'avoir pu trouver un modèle économique viable. À cette annonce de fermeture vient s'ajouter celle de Bugada & Cargnel, également à Belleville, et de Triple V dans le Marais.



David Zwirner © Jason Schmidt
Courtesy of David Zwirner

/ Et si les galeries les plus importantes soutenaient les galeries intermédiaires ?

C'est en substance la proposition de David Zwirner, un des galeristes les plus importants au monde, pour aider les plus petites galeries à participer aux foires.

Prenant acte que le coût croissant des foires devenait un problème pour beaucoup de galeries, alors même que ces événements sont aujourd'hui d'une importance vitale pour nombre d'entre elles, il a suggéré que les galeries les plus puissantes payent plus cher leur stand afin d'en diminuer le coût pour les moins fortunées. Une sorte de « taxe », dit-il.

Le *New York Times* rapporte qu'Elizabeth Dee, fondatrice de l'Independent Art Fair, a calculé que si les 10 % plus grandes galeries de la foire payaient chacune leur stand 10 000 dollars de plus, « une goutte d'eau pour elles », cela permettrait de réduire de 12 % à 14 % le coût de 40 % des stands.

► À lire dans le *New York Times* du 27 avril : <http://bit.ly/artinsider103>

FINANCEMENT DE LA CRÉATION

MICRO-MÉCÉNAT

LE PROJET COLLABORATIF « DETROIT SOUP »

L'idée est simple : en contrepartie d'une modeste PAF (participation aux frais), on profite d'un dîner à la bonne franquette, pendant lequel plusieurs acteurs sociaux ou culturels présentent en quelques mots leurs projets aux convives, qui voteront pour n'en financer qu'un. Voilà le modèle collaboratif créé il y a 8 ans à Détroit. Ou comment n'importe quel citoyen peut devenir comécène d'un créateur.

par Alexandrine Dhainaut

/ Concept

« Pour 5 dollars, tu as une soupe, de la salade, du pain et un vote. » Voici en quelques mots l'énoncé du projet collaboratif Detroit SOUP, basé à Détroit dans le Michigan.

Ce modèle de microfinancement remarquable, qui a notamment inspiré **La Collective** à Rennes (dont nous aurons l'occasion de parler dans un prochain numéro), repose sur une idée simple : le temps d'un repas, 4 acteurs socioculturels œuvrant dans différents domaines (art, agriculture urbaine, justice sociale, entrepreneurs sociaux, éducation,

technologie...) présentent en 4 minutes leur projet devant un public attablé et attentif.

Chaque présentation donne lieu à une série de questions/réponses entre le porteur de projet et les convives, qui sont ensuite invités à discuter et débattre avant de procéder au vote, selon un seul critère : retenir le projet qui sera le plus bénéfique pour la ville et le quartier.

Le candidat qui obtient le plus de votes remporte la totalité de l'argent collecté pendant la soirée.

« Le candidat qui obtient le plus de votes remporte la totalité de l'argent collecté pendant la soirée. »

/ Contexte

Détroit, fleuron de l'industrie automobile américaine au début du XX^e siècle, dont le déclin économique fut tel qu'en 2013 elle a été la première grande ville américaine à demander une mise en faillite.

Dans un contexte de crise à tous égards, sociale et économique, qui a vu les entreprises, les infrastructures publiques et les classes moyennes et supérieures – blanches – désertier la ville, l'initiative cultu-

relle prend alors tout son sens : « Quand nous nous sommes lancés, la ville n'était pas financièrement capable de soutenir les projets menés par les citoyens. Nous subissions une telle crise financière qu'il manquait même des infrastructures et de l'éclairage public », se rappelle Amy Kaherl, la directrice générale de Detroit SOUP.

D'où l'idée, à travers un concept convivial et citoyen – le partage

d'une soupe et le microfinancement –, de redonner les moyens à la créativité locale, de créer des emplois, de favoriser le dialogue entre les habitants, de vivre une expérience démocratique et de changer les choses à son échelle.

Depuis 2010, les repas ont lieu toutes les 6 à 8 semaines dans un bâtiment « hybride, aux fonctions multiples, The Jam Handy, qui fut



un studio de films jusque dans les années 1980», explique-t-elle.

Aux manettes de ces dîners, ce sont majoritairement des « bénévoles dévoués qui aident à la mise en place, au rangement, et pendant le repas à l'accueil et à la gestion du paiement à l'entrée. C'est incroyable de voir le nombre de personnes qui veulent nous aider à mettre en place ces repas », s'émeut la directrice.

« Chaque dîner a une ambiance unique de par la diversité des participants, qui ont entre 8 et 78 ans, et des origines variées. Ils ne sont

pas là pour être divertis, ils sont acteurs. Quand ils entrent, ils découvrent un grand espace ouvert composé de tables, de chaises, il y a de la musique...

Pendant près d'une heure, des gens de toutes sortes passent la porte et choisissent où ils vont s'asseoir. Ensuite, on leur explique brièvement comment va se passer la soirée. On demande à ceux qui viennent pour la première fois de lever la main, en moyenne 70 % des gens présents, et généralement l'énergie change. Ils comprennent alors qu'ils sont là tous ensemble et que c'est eux qui

vont poser les questions. Il s'agit de leur voix, leur argent et leur vote. Les participants échangent sur leur choix, leur vote, et peuvent s'influencer mutuellement », décrit Amy Kaherl.

D'une vingtaine de participants aux premières SOUP en 2010, ils sont aujourd'hui entre 60 et 150 personnes à soutenir les projets locaux, pour une enveloppe globale allant de 300 à 1 500 dollars (équivalent à 250 €, jusqu'à 1 250 €), considérée du point de vue juridique comme un don pour le receveur.

« D'une vingtaine de participants aux premières SOUP en 2010, ils sont aujourd'hui entre 60 et 150 personnes à soutenir les projets locaux, pour une enveloppe globale allant de 300 à 1 500 dollars. »

Présentation de projet devant le public de Charles Molnar et Kyle Bartell, designers de Sit On It Detroit



Depuis le lancement de Detroit SOUP, 150 projets se sont vu récompenser. « Nous avons commencé avec des artistes, mais, un an plus tard, nous nous sommes ouverts à tout un éventail de projets. »

Parmi les lauréats, on peut donc tout aussi bien trouver une marque de bijoux contemporains (Rebel Nell), issus des lés de graffitis urbains locaux récupérés, ensuite retravaillés et sertis par des femmes défavorisées de Détroit; du mobilier urbain interactif abritant des livres, conçu par deux jeunes créateurs; ou encore une entreprise solidaire et so-

ciale de design textile deux-en-un (manteau et sac de couchage) distribué à des sans-abri (The Empowerment Plan).

Le but de ces microfinancements est aussi de sortir un certain public de l'isolement et du chômage par la création. « La plupart des gagnants sont des femmes noires qui sont souvent les plus lésées pour obtenir un financement des institutions américaines. Elles veulent que les gens soient fiers de leurs réalisations et sont enthousiastes à l'idée de montrer aux participants ce qu'elles ont

pu accomplir avec leur argent », explique Amy Kaherl.

« Detroit SOUP aide à combler l'écart entre les différences raciales et s'efforce de mettre en lumière la multitude des talents cachés de Détroit », affirme sa directrice. Par cet exemple de microfinancement citoyen, la créativité devient la garante du lien social, du bien commun et un levier économique. Un programme qui paraît totalement à portée de mains.



« Detroit SOUP aide à combler l'écart entre les différences raciales et s'efforce de mettre en lumière la multitude des talents cachés de Détroit. »

Lecture du feuillet des projets présentés



Les infos des artistes

À l'école	Actives	Rémunération	Dirigeantes
64 %	42 %	- 30 %	50 %
D'étudiantes dans les écoles d'arts plastiques en 2005-2016. ⁸⁹	De femmes parmi les actif.ve.s travaillant dans le secteur des arts plastiques. ⁹⁰	C'est l'écart médian de revenu entre hommes et femmes en arts plastiques en 2013. ⁹¹	De femmes à la direction des établissements publics nationaux sous tutelle du programme 131 (création arts plastiques) en 2016-2017. ⁹²
Dans les arts plastiques, les femmes représentent :	Aidées	Programmées	Récompensées
	27 %	27 %	25 %
	De femmes parmi les résident.e.s à la Villa Médicis pour la promotion 2017/2018 (soit 4 femmes sur 15 résident.e.s). ⁹³	De femmes parmi les artistes exposé.e.s en 2014 dans les centres d'art et FRAC. ⁹⁴	De femmes récompensées par le prix Marcel Duchamp entre 2000 et 2017. ⁹⁵

Extrait du rapport sur les *Inégalités entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture*

/ Réduction de 80% des effectifs de la MdA-Sécu et de l'Agessa

D'après le CAAP (Comité des Artistes Auteurs Plasticiens), suite au transfert de la collecte des cotisations du régime social des artistes-auteurs, actuellement faite par la MdA-sécu et l'Agessa, vers l'Urssaf du Limousin en janvier 2019, seulement une vingtaine de salariés serait maintenue sur site à Paris.

/ Le droit d'auteur expliqué en vidéo

Le droit d'auteur est un concept parfois difficile à cerner. Alors un MOOC (cours en ligne) gratuit propose de faire le tour de la question en 9 semaines en répondant aux principales questions : Qu'est-ce qui est protégé ? Au bénéfice de qui ? Quelle est l'étendue de cette protection ? Avec quelles limites et quelles sanctions en cas de violation ?

► Inscription gratuite sur www.fun-mooc.fr : <http://bit.ly/artinsider110>

/ Mobilisation des artistes enseignants aux Beaux-Arts concernant leurs statuts

Près de 300 enseignants des écoles supérieures d'art et design ont signé une lettre à Françoise Nyssen pour l'alerter sur le fait que « rien n'est fait alors que plusieurs réformes sont inéluctables pour respecter le cadre légal de l'enseignement supérieur mais aussi pour ne pas saboter sciemment le service public de l'éducation et des formations ».

« [...] les professionnels du monde de l'art que nous sommes connaissons des conditions horaires, de rémunérations et de missions statutaires en totale inadéquation voire en contradiction avec nos missions réelles. »

► À lire sur le site www.andea.fr : <http://bit.ly/artinsider111>

/ La Maison des Artistes lance un questionnaire auprès des femmes artistes

À travers la commission Femmes-artistes, la MdA souhaite veiller aux intérêts des femmes en établissant un bilan de « leurs conditions d'exercice et [d]es problématiques qui leur sont propres. »

Nous profitons de cette occasion pour rappeler les faits ci-contre, issus du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

► Accéder au questionnaire : <http://bit.ly/artinsider112>

/ Vers un barème de rémunération des artistes en Nouvelle-Aquitaine ?

Le Sodavi Nouvelle-Aquitaine (Schéma d'orientation pour le développement des arts visuels) a retenu la proposition d'établir un barème de rémunération minimum lorsque des structures bénéficiant d'une subvention de la DRAC ou de la Région sollicitent l'intervention d'un artiste, et de distinguer clairement ce qui relève de la rémunération, du défraiement ou du remboursement de frais de production.

Ces travaux sont menés conjointement par les réseaux Cartel, CINQ₂₅ et Fusée, les organisations professionnelles nationales USOPAVE, FRAAP et CIPAC, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine.

► À suivre sur <http://sodavi-nouvelleaquitaine.org>

Astuces & conseils

Comment développer et entretenir son réseau professionnel ?



Mathieu Oui, formateur en écoles d'art et auteur de *Réussir sa formation en communication artistique* (éditions Pyramyd) offre quelques éléments de réponse aux jeunes professionnels.

« Cette question est essentielle pour un jeune artiste. L'activité artistique étant fondamentalement solitaire, les débuts professionnels peuvent être marqués par des moments de

doute et de remise en cause. C'est donc un moyen important de ne pas s'isoler, mais aussi d'évoluer et de développer de nouveaux projets. Le réseau se construit progressivement par amitié, affinités, rencontres successives (Untel me présente à Untel), mais aussi par les expériences professionnelles.

■ Pour les étudiants en école d'art, l'établissement est le premier des réseaux, constitué des autres élèves avec lesquels on s'entraide, monte des projets, partage les contacts. Mais il faut aussi ne pas hésiter à recourir aux enseignants et intervenants extérieurs.

■ Pour les artistes autodidactes, le réseau est moins immédiat, d'où l'importance de rejoindre des lieux collectifs : associations, collectifs d'artistes, ateliers partagés ou espaces de coworking...

■ Pour entretenir son réseau, il faut prendre le temps de participer aux événements artistiques : vernissages, festivals, etc. C'est souvent par le biais de rencontres informelles que certaines choses se déclenchent. Parfois ce n'est pas payant tout de suite : il faut être patient et ne pas se décourager ! Cela peut passer aussi par l'engagement dans les instances professionnelles : syndicats et autres réseaux professionnels.

■ Outre la présence sur les réseaux sociaux, la publication d'une newsletter à tous ses contacts est une bonne façon de professionnaliser sa communication. »

Questions pratiques, juridiques et sociales

Les experts vous répondent



Antinéa Garnier
Directrice de l'Association La Maison des Artistes

CONGÉ MATERNITÉ

Est-ce qu'en tant qu'artiste on peut bénéficier d'un congé maternité ?

Adèle P. est artiste plasticienne. Elle est enceinte et perçoit depuis plus de 5 ans des revenus annuels d'environ 20 000 €. Elle se pose la question de savoir si elle a droit à un congé maternité.

Adèle P., du fait du montant de ses revenus, est une artiste « affiliée » à la Maison des Artistes. Elle a perçu en tant qu'artiste un revenu d'un montant au moins égal au seuil d'affiliation (8 784 €). Elle est ainsi rattachée au régime général et bénéficie de l'assurance maladie (excepté accident du travail et maladies professionnelles) et donc des indemnités liées au congé maternité.

L'artiste doit en premier lieu déclarer sa grossesse auprès de sa Caisse primaire d'assurance maladie, interlocutrice de ses démarches, qui s'adresse ensuite à la Maison des Artistes afin de connaître le montant de « l'assiette sociale » d'Adèle.

Cet échange permet à la CPAM de calculer le montant des indemnités journalières que l'artiste percevra.

Le calcul s'articule en fonction d'un calendrier précis: si Adèle est en congé maternité entre le 1^{er} janvier et le 30 juin

de l'année N en cours, ce sont ses revenus de l'année N-2 qui sont pris en compte; si elle est en congé maternité entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre, ce sont les revenus de l'année N-1 qui servent de base de calcul. Si Adèle est en congé maternité sur la première période de l'année 2018, ce sont ses revenus de l'année 2016 qui seront observés, s'il s'agit de la seconde période, ce sont ceux de l'année 2017.

L'assiette est ensuite diminuée des cotisations sociales obligatoires avant d'être divisée par 365. Les indemnités journalières maternité seront versées à l'artiste sans délai de carence et dans la limite maximum du plafond de la Sécurité sociale. Les démarches sont les mêmes pour le congé paternité.

Aujourd'hui, Adèle n'exerce qu'une seule activité rémunératrice, mais si elle touchait des revenus issus d'une seconde activité dépendant d'un autre régime social (salariée ou indé-

pendante par exemple), c'est l'activité la plus rémunératrice des deux qui lui ouvrirait des droits à l'assurance maladie et au congé maternité. Si Adèle était « assujettie » à la Maison des artistes, donc si elle avait perçu un revenu d'un montant inférieur au seuil d'affiliation (8 784 €), sans

aucune autre activité rémunératrice, elle devrait demander la Puma (Protection universelle maladie) auprès de la CPAM pour bénéficier du congé maternité.

////////////////////
www.service-public.fr
www.ameli.fr
www.secu-artistes-auteurs.fr

DÉCLARATION

Faut-il déclarer une bourse ?

Blandine L. a reçu une bourse artistique de 3 000 € lors d'un concours. Elle se demande si elle doit considérer cela comme un revenu et le mentionner dans sa déclaration annuelle de revenus.

Blandine doit déclarer fiscalement et socialement cette bourse considérée effectivement comme un revenu professionnel.

En ce qui concerne la Maison des Artistes, les bourses de création, de recherche ou de résidence, font partie des activités rémunératrices/revenus qui entrent dans le champ

d'application du régime des artistes-auteurs.

Elles doivent avoir pour objet la conception ou la réalisation d'une exposition ou d'une œuvre originale.

////////////////////
 Des précisions quant aux détails concernant les résidences et le champ d'application sur le site :
www.secu-artistes-auteurs.fr



Marie-Hélène Vignes
Avocate au barreau de Paris - Cabinet Artwork Avocats,
formatrice en droit d'auteur et droit de l'art

DROIT D'AUTEUR

Comment bénéficier de l'exception de parodie ?

Ayant intégré un héros de bande dessinée dans l'une de ses toiles, le plasticien Pierre M. se demande si une autorisation est nécessaire ou s'il peut bénéficier de l'exception de parodie.

L'artiste qui utilise une œuvre préexistante au sein d'une œuvre nouvelle est censé obtenir une autorisation à ce titre.

Il appartient donc à Pierre ou à sa galerie de se rapprocher du titulaire des droits de l'œuvre première qui peut être l'éditeur, l'auteur de la bande dessinée, sa succession ou encore une structure ayant vocation à gérer les droits.

L'autorisation des ayants droit est requise au titre du droit patrimonial mais aussi en vertu du droit moral car il s'agit de placer le personnage de bande dessinée dans un nouveau contexte. S'il consent à cet usage, le titulaire des droits exigera généralement une contrepartie financière.

La loi française a tout de même prévu quelques exceptions au droit d'auteur, dont celle de parodie qui permet de se passer d'accord et de rémunération des ayants droit.

Pour bénéficier de cette exception régie par l'article L. 122-5 4° du Code de la propriété intellectuelle, l'œuvre de Pierre devra remplir deux conditions :

- premièrement, ne susciter aucune confusion avec l'œuvre initiale et donc présenter des différences perceptibles avec celle-ci ;
- deuxièmement, être destinée à faire rire (ou sourire) et non à nuire à l'auteur.

C'est dire que le public devra être en mesure de détecter d'emblée la parodie, notamment par le travestissement comique de l'œuvre initiale, par le décalage, la dérision ou encore la critique résultant de son usage.

Si la parodie est appréciée de façon assez souple par les tribunaux qui ne dédaignent pas l'insolence, la raillerie, voire une certaine grossièreté*, plusieurs obstacles peuvent se présenter : la jurisprudence écarte depuis

peu l'exception de parodie si l'œuvre première n'est pas suffisamment connue du public**.

Elle ne l'admet pas non plus quand la parodie revêt un tour pornographique, discriminatoire, diffamatoire ou injurieux. Enfin, s'agissant d'apprécier l'intention humoristique, il faut bien reconnaître qu'elle n'est pas exempte d'une certaine subjectivité.

Faute de satisfaire aux conditions de l'exception, Pierre – comme tous les diffuseurs de son œuvre – prendrait le risque d'une action en contrefaçon, celle-ci se soldant généralement par l'octroi de dommages-intérêts pour atteinte au droit patrimonial et au droit moral, même si des sanctions plus lourdes sont théoriquement encourues.

Dans les années à venir, l'exception de parodie devrait s'élargir sous l'influence de la jurisprudence européenne qui invite à rechercher un « juste équilibre » entre

droit d'auteur et liberté d'expression***.



* CA Paris, 4e ch., sect. A, 9 sept. 1998 admettant l'exception de parodie pour des T-shirts à l'effigie de M. Propre accompagnés de la légende « Axel is a real bitch ».

** TGI Paris 3e ch. 4e sect., 9 mars 2017 refusant l'exception de parodie à une œuvre de Jeff Koons inspirée d'une photographie inconnue du grand public.

*** CJUE, 3 sept. 2014, C-201/13.

Photo Louise Oligny

Marie-Hélène Vignes animera la formation du CIPAC « Le droit d'auteur des œuvres d'art contemporain » – 18 et 19 octobre 2018.

Céline Delavaux et Marie-Hélène Vignes ont reçu en mars 2018 le premier prix du Palais littéraire et musical pour leur ouvrage *Les Procès de l'art, Petites histoires de l'art et grandes affaires de droit.*



ON EN PARLE !

Nominations



Igor Boïko



Sabine Schormann
© picture-alliance/dpa



Marc et Éleonore Ladreit de Lacharrière



Numa Hambursin

■ **Max Hollein**, nouveau directeur du Metropolitan Museum of Art

Deux millions d'œuvres réparties sur 180 000 m² pour 7 millions de visiteurs : voici ce qui attend Max Hollein, premier directeur étranger du plus grand musée d'art au monde.

Après avoir fait ses armes à la direction des expositions du Guggenheim pendant 5 ans, puis à Francfort pendant 10 ans et enfin à la direction du Fine Arts Museum de San Francisco pendant 2 ans, l'Autrichien remplacera **Thomas Campbell** à partir de cet été.

■ **Igor Boïko** devient secrétaire général du Centre Pompidou-Metz.

Administrateur de la collection Lambert après avoir été contrôleur de gestion au Louvre ou encore chef du service des finances au Centre Pompidou, Igor Boïko rejoint l'équipe d'**Emma Lavigne** à Metz en tant que secrétaire général.

■ **Sabine Schormann** nommée directrice générale de la Documenta

Elle est la troisième personne à occuper ce poste en moins d'un an. Le déficit de 5 millions d'euros de la Documenta 14 avait conduit la ville de Kassel à interrompre le contrat de la précédente directrice, **Annette Kulenkampff**, et nommer un directeur par intérim, **Wolfgang Orthmayr**.

Sabine Schormann a travaillé entre autres pour le Goethe-Museum de Francfort et pour la Deutsche Stiftung Denkmal Schutz. Elle a été directrice pendant 18 ans de deux grosses institutions culturelles dans le nord de l'Allemagne : Niedersächsische Sparkassenstiftung, et GH-Stiftung à Hanovre.

■ **Éleonore Ladreit de Lacharrière**, nouvelle présidente du conseil d'administration de l'ENSB-A

La fille de Marc Ladreit de Lacharrière succédera à **Laurent Max-Strarkman**, en poste depuis 3 ans. Elle est par ailleurs présidente du conseil d'administration du musée Rodin, administratrice du Centre français des fonds et fondations, administratrice de la Fondation Léopold Bellan (FRUP), administratrice de la Fondation Kenza, déléguée générale de la Fondation Culture & Diversité et administratrice de Fimalac.

■ Le critique **Jerry Saltz** a reçu le prestigieux prix Pulitzer pour la critique.

Le critique du *New York Magazine* et du site *Vulture*, à la plume acérée et très actif sur les réseaux sociaux (dont il s'est fait bannir pendant un court temps en mars 2015 pour avoir publié des visuels de peintures médiévales jugées « pornographiques »), a notamment collaboré à *Frieze*, *Modern Painters*, *Parkett*, *Art in America* et *Time Out New York*.

■ **Numa Hambursin** lauréat du prix AICA France de la critique d'art 2018

Le prix AICA France de la critique d'art a pour objet de « valoriser la parole des critiques d'art, intermédiaires essentiels entre l'art et son public de professionnels et d'amateurs ».

Le prix est décerné à l'issue d'un concours sous forme de *Pechakucha* (un commentaire de 20 images pendant 20 secondes chacune pour une durée totale de 6 minutes 40). Les autres lauréats étaient Jean-Christophe Arcos, Carole Boulbès, Charlotte Cosson & Emmanuelle Luciani, Gilles Froger, Nathalie Gallon, Marjolaine Lévy, Sandrine

Morsillo, Marion Zilio et Jeanette Zwingenberger.

■ **Régine Hatchondo** quitte la direction générale de la création artistique.

En poste depuis 2016, cette ancienne conseillère de la communication au cabinet de Manuel Valls est la 6^e personne à quitter le cabinet ministériel de Françoise Nyssen.

■ **Jean-Marc Diébold** bientôt directeur du Centre culturel suisse

Actuellement directeur du bureau Théâtre et Danse de l'Institut français d'Allemagne à Berlin, le Français prendra ses fonctions en octobre prochain.

Il sera secondé par **Claire Hoffmann**, curatrice et historienne de l'art franco-suisse, nommée responsable de la programmation des arts visuels, du

design et de l'architecture du Centre.

■ **Peter Blaüer**, fondateur de Liste à Bâle, prend sa retraite

Fondée en 1996, la foire de Liste fait la part belle aux galeries émergentes, parallèlement aux grands noms présentés à Art Basel. Peter Blaüer, à la tête de l'institution depuis 23 ans, transmet la gestion de la foire à une fondation en cours de constitution, dont il sera le vice-président.

Les galeries françaises Balice Hertling, Crèvecoeur, Gaudel de Stampa, High Art, Marcelle Alix, Édouard Montassut, Sultana et Joseph Tang participeront à la foire cette année.

■ **Fabrice Hyber** à l'Académie des beaux-arts

Le plasticien prend le fauteuil occupé par Chu Teh Chun dans la section Peinture.

■ **Jean-Luc Monterosso** aussi à l'Académie des beaux-arts

L'ancien directeur de la Maison européenne de la photographie a été nommé correspondant de la section Photographie à l'Académie.

■ **Démission de Rémy Aron** de la présidence de la Maison des artistes

Il explique vouloir sortir du devoir de réserve que lui imposait sa fonction, suite à l'élection de Fabrice Hyber à l'Académie des beaux-arts qu'il présente comme « une profonde injure à l'idéal et la trahison absurde et inutile de l'assemblée de l'élite de nos pairs ».

Artistes

■ **Ève Chabanon** remporte le prix du jury de la 9^e édition du **prix Science-Po pour l'art contemporain**. **Marwan Moujars** a reçu quant à lui le prix du public.

■ L'Égyptienne **Laura El-Tantawy** a reçu le prestigieux **prix Roger-Pic 2018** pour son reportage sur la révolution égyptienne du 25 janvier 2011. Décerné par la SCAM, le prix est accompagné d'une dotation de 5 000 euros. Ont également reçu les félicitations du jury : **Gaël Turine** et **Émilien Urbano**.

■ **Morgane Tschiember** a reçu la bourse **Fawu** ; elle bénéficiera d'une résidence de 6 mois à Los Angeles à hauteur de 6 000 euros. « L'objectif de cette action de mécénat est d'offrir à un artiste en milieu de carrière la possibilité d'élargir ses horizons et ses réseaux afin de l'aider concrètement dans le développement de sa carrière à l'international. »

■ Le prix Solo d'Art Brussels, récompensant le projet d'un artiste, a été remis à **Nicolas Party** (Xavier Hufkens Gallery).

■ **Corinne Mercadier** a été l'invitée d'honneur des **Rencontres de la jeune photographie internationale de Niort**. Les lauréats de la résidence collective des Rencontres sont **Laura Bonnefous** (France) / **Nia Diedla** (France-Chili) / **Lisa Gervassi** (France) / **Isabelle Ha Eav** (France) / **Manon Lanjouère** (France) / **Dina Oganova** (Géorgie) / **Dorian Teti** (France) / **Negar Yaghmaian** (Iran).

■ L'artiste **Léonard Martin** et la curatrice **Joséphine Dupuy-Chavanat** sont les lauréats du **prix Dauphine pour l'art contemporain**, avec leur projet « Nouvelles odysées ». Ils bénéficient d'une dotation de 2 000 euros.



Morgane Tschiember

■ De nombreux prix ont été distribués lors du 63^e **Salon de Montrouge** le 28 avril. On retrouve entre autres le grand prix du Salon-Palais de Tokyo décerné à **Mali Arun** ; le prix des Beaux-Arts de Paris revient à **Samuel Lecocq** et le prix du conseil départemental des Hauts-de-Seine a été attribué à **Ariane Loze**.



Ben Eine

■ L'artiste anglais **Ben Eine** a réalisé une œuvre de plus de 17 000 m² sur une friche de l'est de Londres, en partenariat avec la marque Zippo. Il s'agit de la plus grande œuvre de street art du monde.

■ Le Festival de Hyères a attribué ses prix aux photographes **Eva O'Leary** (États-Unis), **Sarah Mei Herman** (Pays-Bas), **Csilla Klenyanszki** (Hongrie) et **Sanna Lehto** (Finlande).

■ Le prix **Trobades-Albert-Camus** pour la culture méditerranéenne a été attribué à **Mona Hatoum** et se compose d'une dotation à hauteur de 15 000 euros.

■ L'artiste **Karina Bisch** a rejoint la galerie **Thomas Bernard Cortex Athletico**, à Paris. Elle bénéficiera d'une exposition personnelle à partir du 8 septembre.

■ Disparition d'**Abbas Attar**, figure historique de l'agence **Magnum**. Âgé de 74 ans, le photo-reporter d'origine iranienne est mort à Paris le mercredi 25 avril.

■ 8 artistes ont été sélectionnés pour l'exposition en plein air «**MONUMENTOILES**» à Metz : **Edwige Guillon, Rémy Le Guillerm, Joseph Gabord, Pierre Bernard, Fanch Le Henaff, Loeïz Le Guillerm, Isabelle I** et **Dominique Rossignol**.

Dans la presse

LES SUJETS DU MOMENT

LIEUX :

La Villette

■ Didier Fusillier, « Pourquoi pas à la Villette ? » / Propos recueillis par Jean-Christophe Castelain; *Le Journal des Arts*, 13 avril

LIEUX :

L'Atelier des Lumières

■ Le petit empire culturel de Bruno Monnier / Martine Robert; *Les Échos*, 9 avril
 ■ Bruno Monnier lance son atelier des lumières / Guy Boyer; *Connaissance des arts*, mai

LIEUX :

Centre international d'art et paysage de Vassivière

■ Rencontre avec Rebecca Digne / Marie-Élisabeth de La Fresnaye; *Mowwgli*, 10 avril

LIEUX :

Les lieux alternatifs

■ À Paris, un nouvel âge d'or des lieux d'art indépendants / Pedro Morais; *Le Quotidien de l'Art*, 20 avril

LIEUX :

Kanal-Centre Pompidou

■ « Kanal Brut » : méga-exposition, œuvre totale / Guy Duplat; *La Libre.be*, 3 mai
 ■ La belge échappée du Centre Pompidou / Gilles Renault; *Libération*, 6 mai

LIEUX :

Domaine de Chaumont-sur-Loire

■ Une décennie de succès / Daphné Bétard; *Beaux Arts Magazine*, mai

LIEUX :

Frac Lorraine

■ Rencontre avec Fanny Gonella, nouvelle directrice du Frac Lorraine / Marie-Élisabeth de La Fresnaye; *Mowwgli*, 9 mai

LIEUX :

Centre Pompidou-Metz

■ Emma Lavigne, vibrante et convaincue, regarde à l'est! / Marie-Élisabeth de La Fresnaye; *Mowwgli*, 9 mai

FOIRES :

Art Brussels

■ Art Brussels au pays des collectionneurs / Stéphane Renault; *Le Journal des Arts*, 13 avril
 ■ Art Brussels, visite guidée / Pauline Vidal; *Le Journal des Arts*, 13 avril
 ■ Une foire européenne solidement installée / Pauline Vidal; *Le Journal des Arts*, 13 avril
 ■ 50^e anniversaire d'Art Brussels / Marie-Élisabeth de La Fresnaye; *Mowwgli*, 20 avril

FOIRES :

Art Paris Art Fair

■ Art Paris honore ses classiques / Cédric Aurelle; *Le Journal des Arts*, 13 avril
 ■ Art Paris 2018, la photographie en bonnes places / Hervé Le Goff; *Mowwgli*, 9 avril
 ■ Coups de cœur sans coup d'éclat à Art Paris Art Fair 2018 / Patrice Huchet; *Mowwgli*, 9 avril
 ■ 20 ans - Un regard sur la scène française / Propos de François Piron recueillis par Valérie Toubas et Daniel Guionnet; *Point contemporain*, avril

ÉVÉNEMENTS :

Salon de Montrouge

- À la recherche de nos derniers Far West / Pedroï Morais et François Salmeron; *Le Quotidien de l'Art*, 12 avril
- Salon de Montrouge: nos coups de cœur pour 2018 / Laurent Boudier; *Télérama*, 1^{er} mai

ÉVÉNEMENTS :

Biennale de Sydney

- 21^e Biennale de Sydney / Miriam Cosic, traduit par Laurent Perez; *artpress*, avril

ÉVÉNEMENTS :

Festival international de mode et de photographie - Hyères

- Rencontre avec Raphaëlle Stopin / Marie-Élisabeth de La Fresnaye; *Mowwgli*, 12 avril
- Rencontre avec la fashion designer Cécile Gray / Marlène Pegliasco; *Mowwgli*, 13 avril
- Raphaëlle Stopin ou la passion de la photographie / Élisabeth Védrenne; *Connaissance des arts*, mai
- Voici les 10 finalistes photo du festival de Hyères / Malou Briand Rautenberg; *i-D*, 17 avril
- À Hyères, célébration des nouveaux phénix de la mode / Sophie Abriat et Maud Gabrielson; *Le Monde*, 27 avril
- Festival de Hyères: entre créativité et pragmatisme, le corps balance / Sabrina Champenois; *Libération*, 29 avril
- Hyères 2018: Tales of Toulon - Daragh Soden nous livre ses contes contemporains de la Cité du Levant / Marlène Pegliasco; *Mowwgli*, 3 mai
- Hyères 2018: rencontre avec Matthieu Cossé / Marie-Élisabeth de La Fresnaye; *Mowwgli*, 3 mai

MARCHÉ :

Les écoles d'art

- Des écoles d'art parient sur la formation continue / Mathieu Oui; *Le Journal des Arts*, 13 avril

MARCHÉ :

Propos de collectionneurs

- 3 questions à Bruno Bich / Propos recueillis par Juliette Soulez; *Le Quotidien de l'Art*, 19 avril
- Thibaut Poutrel présente une œuvre de Timothy Hyunsoo Lee / Thibaut Poutrel; *Le Quotidien de l'Art*, 20 avril

MARCHÉ :

Afrique

- L'Afrique, nouveau terrain de chasse des collectionneurs / Roxana Azimi; *Le Monde*, 14 avril
- Marché de l'art: le classement des artistes africains les mieux cotés / Nicolas Michel; *Jeune Afrique*, 17 avril

MARCHÉ :

Curating

- Top 10 des commissaires d'exposition indépendants / Cédric Aurelle et Stéphane Renault; *Le Journal des Arts*, 10 mai

MARCHÉ :

Galerie

- Top 10 des galeries prescriptrices / Cédric Aurelle et Stéphane Renault; *Le Journal des Arts*, 10 mai

MARCHÉ :

Photographie

- Un œil neuf sur la photographie / Laurène Flinois, Charlotte Jean & Natacha Nataf; *Beaux Arts Magazine*, mai
- Vincent Gouriou, Instants d'abandon / Pascal Therme; *Mowwgli*, 9 mai
- PhotoDoc, la foire internationale dédiée à la photographie documentaire / Ericka Weidmann; *Mowwgli*, 7 mai
- Rencontre avec Irène Attinger, responsable de la bibliothèque de la MEP / Lili Tisseyre; *Mowwgli*, 7 mai

ACTUALITÉS :

Thierry Raspail

- Le directeur du musée d'Art contemporain de Lyon quitte ses fonctions / Julien Tribut; *Le Journal des Arts*, 13 avril
- Thierry Raspail: «L'art contemporain a de nouveaux fans» / Propos recueillis par Philippe Dagen et Harry Bellet; *Le Monde*, 16 avril

ACTUALITÉS :

Mai 68

- Mai 68, la guerre des images / Jean-François Lasnier; *Connaissance des arts*, mai
- Images en lutte / Catherine Francblin; *artpress*, mai
- Mai 68 en images médiatiques / Christine Coste; *Le Journal des Arts*, 24 mai
- Mai 68 fait-il vendre? / Christine Coste; *Le Journal des Arts*, 24 mai

ACTUALITÉS :

Procès Koons/Gagosian vs Tananbaum

- Procès pour trois Koons non livrés / Alison Moss; *Le Quotidien de l'Art*, 23 avril
- Un collectionneur attaque en justice Jeff Koons et la galerie Gagosian; Jams H. Miller; *Artnewspaper Daily*, 23 avril

TENDANCES :

Street art

- Daze / Sabella Augusto; *Point contemporain*, 10 avril
- Le Street Art et Escif s'emparent de Mai 68 au Palais de Tokyo / Luciana Richard; *Connaissance des arts*, 24 avril
- Au Palais de Tokyo, le street artist Escif veut rendre le graffiti à la rue / AFP; *Libération*, 1^{er} mai
- Street art pour ne pas bronzer idiot / Patrick Le Fur; *Le Quotidien de l'Art*, 19 avril
- 3^e édition de l'Urban Art Fair au Carreau du Temple / Marlène Pegliasco; *Mowwgli*, 12 avril
- Urban Art Fair: les virtuoses du Street Art au Carreau du Temple; *Culturebox*, 13 avril
- Le «Loire Art show» fait chauffer les arts urbains à la vinaigrerie d'Orléans / Odile Morain; *Culturebox*, 21 avril

TENDANCES :

Bande dessinée

- La bande dessinée, au risque de l'art contemporain / Jean-Jacques Manzanera; *artpress*, avril

TENDANCES :

Art numérique

- teamLab, la magie du numérique / Guillaume Morel; *Connaissance des arts*, ma

LES ARTISTES & LES EXPOS

Agnès Varda - galerie Nathalie Obadia

■ Comme Agnès Varda habite le cinéma / Emmanuelle Lequeux; *Beaux Arts Magazine*, mai

Alexandre Périgot - Cneai

■ Alexandre Périgot / Catherine Francblin; *artpress*, mai

Ali Mahdavi

■ Entre chair et lumière / Catherine Millet; *artpress*, avril

Anastasia Bay

■ Troyes - Phantom Projects Contemporary / Stéphanie Pioda; *Beaux Arts Magazine*, mai

Anselm Kiefer - galerie Thaddaeus Ropac

■ Anselm Kiefer / Alain Quemin; *artpress*, avril
■ Anselm Kieffer, souvenirs / Valérie de Maulmin; *Connaissance des arts*, mai

Art Orienté Objet - galerie Les Filles du Calvaire

■ Sélection galerie : Art Orienté Objet à la galerie Les Filles du Calvaire / Harry Bellet; *Le Monde*, 7 mai

Babi Badalov - galerie Jérôme Poggi

■ Babi Badalov chez Jérôme Poggi / Philippe Dagen; *Le Monde*, 20 avril

Bernard Moninot

■ Bernard Moninot, pilote de lignes / Henri-François Debailleux; *Le Journal des Arts*, 13 avril

Bruno Boudjelal - bibliothèque Centre-Ville, Grenoble

■ L'intranquillité algérienne de Bruno Boudjelal / Benjamin Bardinet; *Petit Bulletin*, 13 avril

Carlos Kusnir - Friche La Belle de Mai

■ Au-delà de la peinture avec Kusnir / Valérie Bougault; *Connaissance des arts*, mai
■ Carlos Kusnir à rebours / Marie Godfrin-Guidicelli; *La Diagonale de l'Art*, 16 avril

Ceija Stojka

■ Ceija Stojka / Claire Margat; *artpress*, mai

Clarisse Hahn - Centre régional de la photographie Hauts-de-France

■ Clarisse Hahn, au nord de l'Eden; *Le Journal des Arts*, 13 avril

Claude Lalanne - galerie Mitterand

■ Madame Lalanne / Henri-François Debailleux; *Le Journal des Arts*, 24 mai

Crash Test - La Panacée

■ Crash Test / Paul Ardenne; *artpress*, mai

David Nash

■ L'atelier grandeur nature de David / Marie Maertens; *Connaissance des arts*, mai

Dove Allouche - gb agency

■ Dove Allouche, l'éternité et un jour / Emmanuelle Lequeux; *Beaux Arts Magazine*, mai

Edouard Taufenbach - galerie Binome

■ Edouard Taufenbach, Instants incisifs / Clémentine Mercier; *Libération*, 15 avril

Eija-Liisa Ahtila - galerie Marian Goodman

■ Eija-Liisa Ahtila / Dominique Païni; *artpress*, mai

Eric Manigaud - galerie Sator

■ Eric Manigaud, dessinateur de l'ombre / Sandra Barré; *artpress*, avril
■ Terminus Charonne / Emmanuelle Lequeux; *Beaux Arts Magazine*, mai

Ettore Spalletti - galerie Marian Goodman

■ Ettore Spalletti, à fleur de peau / Valérie de Maulmin; *Connaissance des arts*, mai
■ Ettore Spalletti : un succès qui affleure / Roxana Azimi; *Le Quotidien de l'Art*, 4 mai

Fabien Mérelle

■ Père Mérelle, raconte-nous une histoire! / Anne-Laure Peressin, jeunes critiques d'art

Florin Stefan - galerie Anne-Sarah Bénichou

■ Florin Stefan / Anaël Pigeat; *artpress*, mai

Fondation Louis Vuitton

■ La Fondation Louis Vuitton et les vibrations du monde / Guillaume Morel; *Connaissance des arts*, mai
■ Vuitton ouvre ses malles pleines de méduses / Philippe Dagen; *Le Monde*, 20 avril
■ Murakami, l'empereur pop de la couleur, déferle à nouveau sur Paris / Valérie Duponchelle; *Le Figaro*, 21 avril

Franck Scurti - galerie Michel Rein

■ Franck Scurti chez Michel Rein / Philippe Dagen; *Le Monde*, 20 avril

Françoise Pérovitch - galerie C, Neuchâtel

■ Nous sommes tous des loups, dans la forêt profonde de l'éternité / Diane Der Markarian; *Jeunes critiques d'art*, 12 avril

Gabriel Léger - galerie Sator

■ Gabriel Léger, vertigineux / Grégoire Prangé; *Jeunes critiques d'art*, 16 avril

Galerie du Canon - Toulon

■ Investigations contemporaines à la Galerie du Canon / Marlène Pegliasco; *Mowwgli*, 3 mai

George Henry Longly - Palais de Tokyo

■ George Henry Longly / Philippe Pignat; *artpress*, mai

Gérard Garouste

■ Garouste, un classique contemporain / Stéphane Renault; *Le Journal des Arts*, 13 avril

Gérard Traquandi - galerie Laurent Godin

■ Les mystérieuses "sensations colorantes" de Gérard Traquandi / Olivier Cena; *Télérama*, 22 avril

Ghada Amer

■ Ghada Amer : « En art, c'est plus simple d'être un mâle, blanc et anglo-saxon » / Propos recueillis par Anne-Cécile Sanchez; *Le Journal des Arts*, 10 mai

Home Is Where the (He) Art Is - galerie Paris-Beijing

■ Home Is Where the (He) Art Is / Paul Ardenne

Ina Van Zyl - galerie Bernard Jordan

■ Ina Van Zyl / Catherine Millet; *artpress*, avril

Jim Dine

■ Dans l'atelier de Jim Dine /
Propos recueillis par Rafael Pic;
Le Quotidien de l'Art, 23 avril

Julien Creuzet - Bétonsalon et Fondation d'entreprise Ricard

■ Julien Creuzet / Julie
Crenn; *artpress*, avril

Kader Attia

■ Kader Attia déterre les
corps du béton au MAC/VAL.
Poétique et politique! / Patrice
Huchet; *Mowwgli*, 25 avril
■ Kader Attia revient sur
ses racines / Cédric Aurelle;
Le Journal des Arts, 24 mai

Laura Huertas - Maison des arts de Malakoff

■ La résillience est au cœur de
mon œuvre / Emmanuelle Lequeux;
Beaux Arts Magazine, mai

Laurent Goumarre - galerie Alain Gutharc

■ Laurent Goumarre / Paul
Ardenne; *artpress*, avril

Laurent Millet - La Galerie particulière

■ Laurent Millet / Etienne
Hatt; *artpress*, mai

Le 104

■ Bic trait pour trait / Myriam
Boutouille; *Connaissance des arts*, mai
■ Les dessins contemporains de la
collection BIC au Centquatre-Paris /
Marlène Pegliasco; *Mowwgli*, 18 avril
■ Des œuvres à la pointe du Bic /
Valérie Duponchelle; *Le Figaro*, 2 mai

Louis Gréaud - galerie Max Hetzler

■ Louis Gréaud / Bernard
Marcelis; *artpress*, avril

Luc Delahay - galerie Nathalie Obadia

■ Luc Delahay / Charles-
Arthur Boyer; *artpress*, avril

Lutz Bacher - Lafayette Anticipations

■ Lutz Bacher / Stéphane
Malfettes; *artpress*, mai

Maria Thereza Alves & Jimmie Durham

■ Maria Thereza Alves &
Jimmie Durham / Bernard
Marcelis; *artpress*, mai

Marie Bovo - galerie Kamel Mennour

■ Marie Bovo / Bernard
Marcelis; *artpress*, avril

Marie Havel

■ Marie Havel gagne sa partie de
cache-cache; *Le Journal des Arts*, 10 mai

Marthe Wéry - galerie Bernard Bouche

■ Les artistes actuels se contentent-
ils de créer des produits culturels?
/ Olivier Cena; *Télérama*, 14 avril

Mélanie Matranga - High Art

■ Mélanie Matranga, cycle
d'humeurs / Cédric Aurelle;
Le Journal des Arts, 24 mai

Miryam Haddad - galerie Art: Concept

■ Miryam Haddad / Julie
Crenn; *artpress*, avril

Mrzyk & Moriceau - galerie Art de Paris

■ Voici venir Mrzyk &
Moriceau / Emmanuelle Lequeux;
Beaux Arts Magazine, mai

Neil Raitt - galerie Chez Valentin

■ Neil Raitt / Julie Crenn; *artpress*, avril

Nicolas Schöffner - LaM

■ Nicolas Schöffner / Charles
Arthur Boyer; *artpress*, mai

Quenton Rerouet - galerie Pauline Pavec

■ Rose, renonce à ton nom
/ Léo Panico-Djoued; *Point
contemporain*, 10 avril

Raphaël Siboni et Fabien Giraud - Casino Luxembourg

■ L'incalculable résistance
de l'art / Philippe Godin; *La
Diagonale de l'Art*, 13 avril

Renaud Auguste-Dormeuil - EAC

■ Avec le temps, va / Valérie
Bougault; *Connaissance des arts*, mai
■ Renaud Auguste-Dormeuil /
Bernard Marcelis; *artpress*, mai

Renaud Jerez - Les Abattoirs

■ Renaud Jerez / Alain
Berland; *artpress*, mai

Richard Serra - galerie Lelong & Co.

■ Dans les papiers de Richard
Serra / Valérie de Maulmin;
Connaissance des arts, mai

Subodh Gupta

■ Subodh Gupta, des dieux
et des esprits / Interview par
Girish Shahane; *artpress*, avril
■ Première rétrospective en France
du plasticien indien Subodh Gupta
/ Pascale Achard; *tv5monde*, 13 avril
■ Subodh Gupta, son sens de
la mesure a fait chavirer
l'art contemporain / Laurent
Boudier; *Télérama*, 16 avril
■ Subodh Gupta à la Monnaie de
Paris: une œuvre de métal et de rêve
/ Valérie Oddos; *Culturebox*, 17 avril
■ Subodh Gupta: cuisine
et indépendance / Valérie
Duponchelle; *Le Figaro*, 20 avril
■ Subodh Gupta donne un concert
en art majeur à la Monnaie de Paris /
Valérie Duponchelle; *Le Figaro*, 28 avril
■ Tout ce qui brille n'est
pas or / Cédric Aurelle; *Le
Journal des Arts*, 10 mai

Suzanne Husky

■ Histoires croisées / Julie
Crenn; *artpress*, avril

Tiziana La Melia

■ Donner corps au désir /
Franck Belland; *artpress*, avril

V.I.E.V. IDEO I.MAGE E.VOLUTION

■ Un idéal, des vidéos / Henri-François
Debailleux; *Le Journal des Arts*, 10 mai
■ V.I.E., « experimental studio » à
la Galerie W / Lili Tisseyre. 23 avril

Valentin Guillon - galerie Florence Loewy

■ Valentin Guillon, Les Trois Pistes,
Florence Loewy Paris / Vincent
Romagny; *Point contemporain*, avril

Vincent Bioulès - galerie La Forest Divonne

■ Le paradis perdu de Vincent
Bioulès / Valérie de Maulmin;
Connaissance des arts, mai

Vladimir Skoka

■ Constellations possibles /
Romain Mathieu; *artpress*, avril

Y.Z. Kami - galerie Gagolian

■ Y.Z. Kami / Anaël Pigeat; *artpress*, mai

Yan Pei Ming - galerie Thaddeus Ropac

■ Yan Pei Ming / Alain
Quemin; *artpress*, mai

Younès Rahmoun - galerie Imane Farès

■ En voyage avec Younès
Rahmoun / Valérie de Maulmin;
Connaissance des arts, mai

RSA et artistes, plongée dans les méandres de l'insertion

par Mathilde Ehret-Zoghi

Directrice de Maze Conseils, agence spécialisée dans le conseil et la formation des professionnels des arts visuels



En 2015, dans le projet de loi sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine, le ministère de la Culture et de la Communication proposait une mesure révolutionnaire : faciliter l'accès au RSA pour les artistes-auteurs. Est-ce à dire que certaines professions peuvent être exclues d'un système d'aides sociales ? Notre secteur est-il à ce point fragilisé que nous dussions bénéficier d'un rappel de nos droits sociaux ?

■ A MINIMA, LE SOCIAL

Lorsqu'un ou une artiste se rend à la Caisse d'allocations familiales pour y effectuer une première demande de RSA, il ou elle se retrouve très rapidement face à une machine administrative non formatée, non adaptée à son cas particulier.

Le conseil départemental peut déléguer l'instruction des dossiers à la CAF qui est alors à la fois l'organisme instructeur et en charge du versement des allocations. C'est souvent le cas des demandes concernant les personnes salariées et certains travailleurs indépendants, notamment les micro-entrepreneurs. C'est précisément à ce moment que le bât blesse : les artistes ne sont pas micro-entrepreneurs.

Il leur incombe alors la tâche d'expliquer leur régime complexe à un agent souvent débordé et peu formé. Si l'on observe une uniformisation des délégations de compétences auprès des CAF, chaque conseil départemental peut décider à la fois de l'organisme auquel il

confie la délégation (CAF, MSA, association), ainsi que de la nature des publics dont il délègue l'instruction des dossiers (étudiants, résidents étrangers, travailleurs indépendants).

Dans le cas du conseil départemental du Nord, par exemple, la CAF instruit les demandes des artistes-auteurs déclarant leurs revenus sous le régime fiscal micro-BNC, mais c'est le conseil départemental qui instruit les demandes des artistes en déclaration contrôlée. Le dossier de l'artiste passera alors en commission.

Ne vous imaginez pas une table ovale autour de laquelle on discute de la pertinence ou non d'accompagner une démarche artistique. Non, il s'agit d'un service du conseil départemental au sein duquel les agent(e)s, victimes d'une politique économe, sont surmené(e)s et pour moitié en arrêt maladie. Dans ce cheminement périlleux entre l'artiste, l'agent de la CAF et le département, il n'est pas rare que les dossiers se perdent, que les pièces complémentaires restent sur des tables, retardant le versement des mensualités. Dans cette administration de la précarité, ce que l'on craint le plus, c'est le trop-versé.

■ LA SOLITUDE DE LA SOLIDARITÉ

J'ai rencontré M. à Marseille. Très consciente des problématiques du secteur, M. est une artiste engagée dans la défense de ses droits, elle est adhérente à un syndicat d'artistes et s'est activement formée. M. est au RSA. Du moins l'était. Jusqu'à ce que le dé-

partement lui demande le remboursement des allocations perçues entre le 1er juin 2015 et le 30 avril 2016, soit 4 491 €, considérant qu'il s'agissait d'un trop-perçu.

L'origine du trouble? M. n'aurait pas déclaré l'ensemble de ses revenus: «Les relevés de compte permettent de relever des dépôts de chèques, d'espèces et des virements depuis mai 2015 qui ne correspondent pas aux revenus déclarés au titre de son activité.»

Oui, M. a travaillé. Elle a perçu des bourses de production, quelques droits d'auteur, et des remboursements de frais de déplacements. Sauf que M. est en déclaration contrôlée, ce qui veut dire qu'elle tient une comptabilité qui, à la fin de l'année, indique un déficit et non un bénéfice. En résumé, la confusion est ici manifeste entre des recettes perçues et des revenus.

Un artiste-auteur, comme d'autres entreprises, peut tout à fait percevoir des recettes et pour autant ne tirer aucun revenu de cette activité, parce que les frais liés sont supérieurs ou égaux à ces recettes. M. est maintenant engagée dans un processus long et complexe pour faire valoir ses droits.

Ni le Comité des artistes-auteurs plasticiens (CAAP), qui a rédigé un courrier au département, ni l'avocat sollicité avec l'aide juridictionnelle, ni même la ministre de la Culture de l'époque, qui a demandé une régularisation de sa situation, n'ont réussi à obtenir gain

de cause. La voici donc seule face à la machine, aucune structure n'ayant les moyens humains et financiers de l'accompagner dans cette longue procédure.

■ ÇA URGE

Posons-nous la question suivante: quel intérêt y a-t-il à complexifier l'accès à un revenu minimum? Au-delà de la reconnaissance même d'un statut aux contours flous – et quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup –, il serait temps de favoriser des lieux de ressources territoriaux, identifiés et visibles qui permettraient aux organismes publics, aux diffuseurs, aux artistes d'avoir un accès simple et efficace à l'information. L'espace de concertation et de dialogue entre les différents partenaires doit maintenant aboutir. Il y a urgence.

Lauréat du Prix Révélation Art Urbain 2017
Paul Loubet, *Buenos Aires*
146 x 97cm, acrylic and oil on canvas

Plus d'opportunités sur www.bnn-mapra-art.org.

Le Bloc-Notes Numérique édité par la Maison des Arts Plastiques et Visuels Auvergne Rhône-Alpes (MAPRAA) recense en permanence environ 400 opportunités.



LES OPPORTUNITÉS DÉCRYPTÉES

**APPELS À PROJETS,
ACQUISITIONS,
CONCOURS,
PRIX...**



ARTS VISUELS ET MÉTIERS D'ART

Résidence de création contemporaine et dentelle

LA COUR DES ARTS, TULLE

DOTATION

5 000 € (honoraires & production)
+ frais de transport A/R dans la limite de 4 A/R (jusqu'à 1 500 €), pour 2 mois étalés de septembre 2018 à juin 2019 (4 périodes de 15 jours)
+ logement chez l'habitant

PROFIL VISÉ

Artiste

MÉDIUM

Tous

DATE LIMITE

30 juin 2018

EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ

La Cour des arts est une association qui a pour but de valoriser et soutenir la création dans le domaine des arts visuels et des métiers d'art. [...]

Elle dispose également de deux espaces d'expositions : « la Maison », 64 m² pour des expositions d'art contemporain, et « le Point G », une vitrine expérimentale dédiée à des installations d'artistes située sur la place de la cathédrale.

Les ateliers ont lieu dans le vieux quartier de Tulle appelé « Le Trech », dans une maison sur 4 niveaux datant du XVI^e siècle. Cette maison historique appartient à la Ville de Tulle et est dédiée aux activités de La Cour des arts. Elle abrite aussi le siège social de l'association Diffusion et renouveau du point de Tulle

LES INFOS ART INSIDER

« Bien détailler son projet de création : installation, prototype, médiation »

La résidence proposée par l'association La Cour des arts a pour but de **mettre en avant autant la création contemporaine que des savoir-faire traditionnels**.

En effet, le ou la résidente devra intégrer dans son projet de résidence la technique de dentelle à l'aiguille, appelé le « point de Tulle ». Même si **l'artiste retenu n'a aucune obligation d'apprendre la technique**, quelques compétences dans la manipulation de matières souples, de type textiles, ainsi que « **des œuvres déjà produites utilisant un savoir-faire dans une démarche contemporaine seront un plus.** »

« **Mais cela n'exclut pas les candidatures de ceux qui n'ont jamais expérimenté ce type de pratique** », souligne

Marie Delnaud, coordinatrice de l'association.

Dans tous les cas, pour répondre correctement à l'appel, deux types de propositions sont à imaginer : **un projet** qui sera exposé dans la vitrine, espace expérimental dédié à des installations d'artistes appelé « le Point G » – des images du lieu peuvent être envoyées sur demande mail à l'association –, et un **prototype d'œuvre reproductible par une dentellière professionnelle** qui sera mise à contribution.

Il s'agit donc de « bien détailler son projet de création (**installation et prototype**), en n'oubliant pas la partie **médiation** », précise-t-elle.

Parmi les approches possibles, il semblerait que la notion d'échelle soit une piste



à explorer : « le réseau produit par les dentellières mesure en général 5 mm, et il serait intéressant d'imaginer un projet utilisant un réseau plus important, afin de **voir le point de Tulle autrement** », conclut la coordinatrice.

Plus d'infos sur le site www.cnap.fr: <http://bit.ly/artinsider108>

PHOTO

Prix de photographie Marc-Ladreit-de-Lacharrière

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS, PARIS

DOTATION

30 000 € (bourse)
+ enveloppe pour la
production d'une exposition

PROFIL VISÉ

Artiste confirmé français
ou étranger travaillant en
France, sans limite d'âge

MÉDIUM

Photographie

DATE LIMITE

13 juillet 2018

EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ

Afin d'accompagner la création en son sein d'une section de photographie, l'Académie des beaux-arts a créé en 2007 un prix de photographie destiné à aider les photographes confirmés à réaliser un projet significatif et à promouvoir leur travail.

Ce concours a permis chaque année à un photographe confirmé de réaliser un projet d'envergure dans un esprit d'entière liberté quant aux thèmes ou à l'écriture photographique.

Jury 2018 : Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, Yann Arthus-Bertrand, Jean Gaumy, Sebastião Salgado, Bruno Barbey, membres de la section de Photographie, Jean-François Bach, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences, Jean Cardot, membre de la section de Sculpture, Patrick de Carolis, membre de la section des Membres libres, président de l'Académie en 2018, Gérard Garouste, membre de la section de Peinture, Erik Desmazières, membre de la section de Gravure, Régis Wargnier, membre de la section Créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel, Agnès de Guion Saint-Cyr, Bernard Perrine, correspondants de la section de Photographie, Élise Longuet, directrice des relations extérieures de Fimalac

LES INFOS ART INSIDER

« La qualité du projet et la force d'une écriture photographique. »

Le prix Marc-Ladreit-de-Lacharrière, dont on fête cette année la 12^e édition, récompense un **photographe confirmé**, dont l'activité artistique principale est la photographie.

Car outre la qualité artistique et l'originalité du projet, « l'artiste doit avoir un certain background, un parcours significatif, ce qui ne sous-entend pas forcément d'avoir exposé dans des lieux prestigieux. **L'effet coup de cœur peut aussi fonctionner** si le projet est suffisamment pertinent et original », explique **Hermine Videau**, coordinatrice du prix de l'Académie des beaux-arts.

Quant au type d'images proposées, elles peuvent aussi bien relever d'un travail de portraits que d'images animalières ou encore paysagères, et s'inscrire tant dans la photographie plasticienne que documentaire.

Il est à noter que ce prix « met néanmoins un **accent particulier sur la dimension plastique**, même dans le traitement du reportage, comme chez Bruno Fert par exemple, le dernier lauréat, dont la thématique est vraiment d'actualité avec la crise des réfugiés.



Salima, 33 ans et Reza, 10 ans. Afghans.

Salima et son fils Reza étaient réfugiés en Iran. Dans ce pays, les réfugiés afghans doivent payer chaque année une taxe pour renouveler leur visa. S'ils n'en ont pas les moyens, les hommes ont la possibilité d'aller combattre au côté des troupes iraniennes engagées en Syrie. C'est peut-être le cas du mari de Salima qui a disparu depuis plus de deux ans. Son aîné de 12 ans est déjà parti en Europe dans l'espoir d'aider sa mère et son petit frère. Sans aucune nouvelle de son mari, Salima a décidé d'essayer de le rejoindre en Europe. Camp de Katsikas, Grèce. Juin 2016.



Mais la manière dont il a traité la notion d'habitat précaire renvoyait une dimension très personnelle. De même que des photographes comme Thibaut Cuisset ou Klavdij Sluban sont dans un entre-deux », détaille Hermine Videau.

« La qualité du projet et la force d'une écriture photographique sont finalement les seuls critères d'appréciation du jury », conclut-elle.

Enfin, attention à la clause particulière que précise l'appel : « **Les projets soumis par les candidats ne devront pas**

avoir été récompensés en France ou à l'étranger. Toute récompense ou soutien éventuellement obtenus entre l'envoi de la candidature et l'attribution du prix devront être signalés à l'Académie des beaux-arts. »

Ex-lauréats : Bruno Fert (2016), Klavdij Sluban (2015), Éric Pillot (2014), Catherine Henriette (2013), Katharine Cooper (2012), Françoise Huguier (2011), Marion Pousier (2010), Thibaut Cuisset (2009), Jean-François Spricigo (2008), Malik Nejmi (2007)

Plus d'infos sur le site www.academiedesbeauxarts.fr : <http://bit.ly/artinsider105>

FORMATION & PRODUCTION

Résidence d'artiste en Bretagne

GENERATOR, 40MCUBE, RENNES

DOTATION

3 000 € (bourse)
+ 3 000 € (production)
pour 7 mois
+ mise à disposition
d'un atelier

PROFIL VISÉ

Artiste émergent

MÉDIUM

Tous

DATE LIMITE

16 juin 2018

EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ

GENERATOR est une formation professionnelle à destination des jeunes artistes et une résidence de commissaires d'exposition qui se propose de combler l'interstice entre la formation initiale et la professionnalisation de ces acteurs centraux de la filière de l'art contemporain.

Ce programme fédère et met à la disposition de jeunes artistes et commissaires d'exposition les compétences critiques et techniques réunies en Bretagne, territoire dynamique composé de nombreuses structures d'art contemporain dédiées à l'exposition, la collection, la recherche, l'édition.

LES INFOS ART INSIDER

Professionnaliser les artistes à trois niveaux : pratique, juridique, réseau

Portée par 40mcube, **Generator est une résidence singulière par les deux versants qu'elle propose : un volet formation et un autre dédié à la production.**

Elle a surtout pour but de professionnaliser les artistes à trois niveaux : « Les artistes y approfondissent leur travail, assimilent un volet juridique, administratif et comptable, **et développent leur réseau professionnel à travers de nombreuses rencontres** », explique **Anne Langlois**, directrice artistique et commissaire des expositions de 40mcube.

Le volet formation et la mise en réseau devront susciter l'envie du futur postulant et pourront apparaître comme points de motivation. « Nous avons reçu 160 candidatures l'année dernière et les artistes postulants sont persuadés que c'est ce qui leur manque », ajoute la directrice.

Le jury (composé d'un représentant de 40mcube, de l'Eesab, d'un responsable de centre d'art, d'un artiste et



Camille Bondon, *Faire parler les livres*, exercice de parole à partir de documents issus de INHA-Archives de la Critique d'art à Rennes, 30 minutes, Frac Bretagne, novembre 2015. Production GENERATOR - 40mcube-EESAB-Self Signal. Photo Solveig Robbe.

d'un curator) sélectionnera quatre artistes, résidents en même temps, dont deux seront forcément issus des quatre sites des écoles supérieures d'art du territoire breton (Brest, Lorient, Quimper et Rennes).

« Même s'il y a une part d'intuition et de risque lorsqu'on est dans le jury, **la motivation sera évidemment un critère im-**

portant. Le potentiel du travail également, le fait de montrer une bonne base qui pourra être développée, même si la pratique est encore à l'état de projet », conclut-elle.

Ex-lauréates : Aude Anquetil (F), Hilary Galbreath (US), Brieg Huon (F) et Nicolas Pesquier (F).

Plus d'infos sur le site www.40mcube.org : <http://bit.ly/artinsider106>

ÉTUDIANTS EN FIN D'ÉTUDES

Prix Émergences

SCAM, CENTQUATRE-PARIS, EDIS ET ARTE CREATIVE

DOTATION

6 000 €
+ 500 € (bruts) pour 3 mois
de droit de diffusion
par Arte Creative
+ un atelier au CentQuatre
ou EDIS de 15 jours à 2 mois
selon le type de projet
+ possibilité de logement

PROFIL VISÉ

Artiste émergent

MÉDIUM

Vidéo ou installation, issue
des nouvelles technologies

DATE LIMITE

15 juillet 2018

EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ

Ce prix récompense un auteur
émergent sur une œuvre de fin
d'études et pour un projet de
nouvelle création numérique.

Quels candidats ? La Scam, en
partenariat avec le CentQuatre-
Paris, le fonds de dotation EDIS
et la chaîne Arte Creative, avec
le soutien de l'ANdÉa, propose
aux jeunes auteurs – étudiants
en fin d'études sortant des
écoles d'art, d'audiovisuel et des
établissements d'enseignement
supérieur – de présenter
des œuvres personnelles
réalisées dans le cadre de
leur année diplômante ainsi
qu'un projet à venir.

LES INFOS ART INSIDER

Créativité, inventivité et caractère innovant.

Anciennement appelé « prix
Jeune talent art numérique »,
le prix Émergences récompense
**des œuvres numériques innovantes, intégrant
les nouvelles technologies
(synthèse, animation, 3D,
nouveaux médias...)**.

Pour y participer, il s'agira
pour le postulant de proposer
une **œuvre numérique de fin
d'études terminée**, linéaire,
de non-fiction, dont la date de
production et de réalisation
correspond à l'année universi-
taire en cours ou précédente,
ainsi qu'un **projet de rési-
dence autour d'une œuvre
numérique** linéaire ou non-li-
néaire, de non-fiction.

En 2015, le jury choisissait **Jus-
tine Pluinage**, au sortir de sa
formation au Fresnoy, comme
lauréate du prix pour son film
Cuisine américaine. En partie
filmée par drone et entrecou-
pée de séquences d'animation
en 3D, l'œuvre répondait aux
critères du jury, qui sont sur-
tout **la créativité, l'inventivité
et le caractère innovant des
propositions**.

« Dans l'absolu, je ne suis pas
sûre d'avoir été très inno-
vante, mais à mon échelle,
je dirais que l'enjeu était de
rendre le film comme un seul
mouvement continu, un long
plan séquence, qui déambulait



Cuisine américaine, 2015. Production : Le Fresnoy

autour et dans un immeuble.
Le drone et la création 3D
m'ont permis de donner
cet effet », explique Justine
Pluinage.

Quant aux critères plus in-
tangibles, l'artiste émet des
hypothèses : « Ce qui a peut-
être plu dans mon film, c'est le
mélange entre documentaire
et œuvre numérique, et le fait
que le numérique/le technolo-
gique n'était pas la sensibilité,
ni les émotions. Et peut-être
ont-ils aussi apprécié l'hu-
mour de la création 3D véhi-
culé par toutes les paillettes
que j'ai fait glisser à l'image »,
conclut-elle.

**Jury 2017 : Véronique
Aubouy et Gilles Coudert**,
auteurs et membres de la

commission Écritures et
formes émergentes de la
Scam, **Véronique Baton**,
directrice artistique (Fonds de
dotation EDIS), **Jean-Jacques
Gay**, auteur et président de
la commission Écritures et
formes émergentes de la
Scam, **Milène Guermont**,
artiste et ingénieure, **Daniel
Khamdamov**, chargé de
programmes (Arte Creative),
Jérôme Lefdup, artiste
vidéaste, réalisateur et
compositeur, **Julie Sanerot**,
directrice de production
(le CentQuatre-Paris)

Ex-lauréats: Hannah Hummel,
Ugo Arzac (2017), Justine
Pluinage (2015), Ronny
Trocker (2014), Valentina
Barriga (2013)...

Plus d'infos sur le site www.scam.fr : <http://bit.ly/artinsider107>

STREET-ART

Prix Révélation Art Urbain

ADAGP / PALAIS DE TOKYO

DOTATION

2 000 € (honoraires)
+ 3 000 € (production)
+ 1 portrait filmé et
diffusé sur le site d'Arte

PROFIL VISÉ

Artiste émergent, âgé de
18 ans et plus, en début
de parcours, résidant ou
travaillant en Europe

MÉDIUM

Art urbain

DATE LIMITE

30 juillet 2018 à 14 h

EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de son action culturelle, l'ADAGP agit pour la promotion des auteurs dans les arts visuels. Elle organise pour la troisième année avec le palais de Tokyo la « Révélation Art Urbain », afin de soutenir les artistes émergents en art urbain quelles que soient les pratiques et techniques utilisées. L'objectif est de découvrir et révéler la création actuelle.

Autres critères :

- Être intervenu récemment dans l'espace public
- Avoir des œuvres visibles dans l'espace public

LES INFOS ART INSIDER

« Miser sur la créativité, l'originalité, l'effet de surprise. »

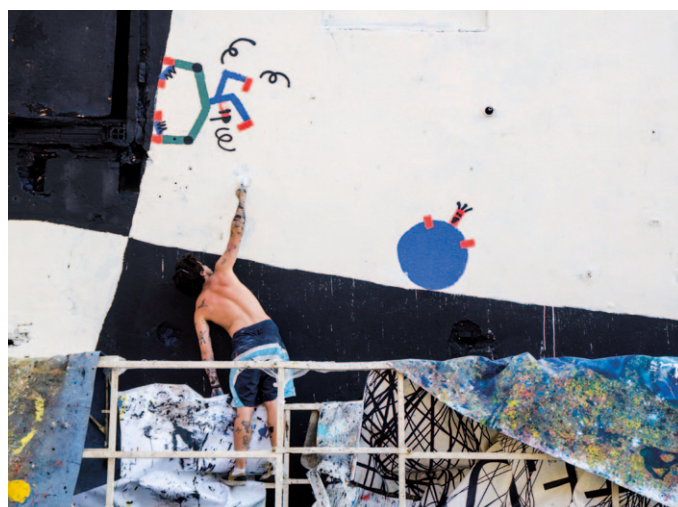
3^e édition du prix Révélation porté par l'ADAGP, qui s'adresse avant tout aux **artistes émergents dont la pratique s'inscrit dans le champ de l'art urbain.**

Parmi les critères essentiels, le candidat devra mettre en avant des œuvres tout à fait contemporaines. « **Il faut présenter des choses actuelles.** Si on nous propose des œuvres qui ont été faites il y a 20 ans, ça n'est plus d'actualité », précise **Johanna Hagege**, responsable Répertoire et action culturelle à l'ADAGP.

« **Et il faut surtout qu'elles soient encore visibles dans l'espace public** au moment où le candidat envoie son dossier. » Car les professionnels du jury, composé d'**Ernest Pignon-Ernest** (artiste), **Jean de Loisy** (président du palais de Tokyo), **Nicolas Gzeley** (rédacteur en chef adjoint du magazine *Stuart*), ainsi que les lauréats 2016 et 2017 (voir ci-dessous), peuvent être susceptibles de se déplacer pour juger du travail sur place.

Quant à la nature et aux formats des interventions dans l'espace public, « il n'y a pas de critère d'échelles. C'est en fonction de la pratique des artistes. **Il peut y avoir autant de petites choses que de grandes fresques murales.** »

« Il faut surtout miser sur la créativité, l'originalité, l'effet



Paul Loubet
EN HAUT : Nittrato de Chile EN BAS : La Escocesa, Barcelone. Photo : Clara Anton

de surprise. À titre d'exemple, Alexandre Bavard, ancien lauréat, pratiquait des performances chorégraphiées sur les gestes du tag. C'était quelque chose de très novateur. C'est en l'occurrence ce que cherche Jean de Loisy : des nouvelles pratiques et un nouveau regard. »

« Et Ernest Pignon-Ernest, un des pionniers de l'art urbain, va sans doute avoir un regard bienveillant et une vue d'ensemble historique. Ils seront très complémentaires », conclut la responsable.

Ex-lauréates : Alexandre Bavard (2016), Paul Loubet (2017).

Plus d'infos sur le site de l'ADAGP : <http://bit.ly/artinsider104>

L'AGENDA

DES APPELS À PROJETS, COLLOQUES, FORMATIONS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

ENVOYEZ-NOUS VOS PROGRAMMES ET INFOS À L'ATTENTION DES ACTEURS DE L'ART À : REDACTION@ARTINSIDER.FR

Auvergne- Rhône- Alpes

MARCHÉ

10^E SALON DE LA PHOTOGRAPHIE DE LA RÉGION DE MORNANT

Mornant

Photographie

Tous les thèmes et sujets pourront être exposés. Le nombre d'œuvres n'est limitée que par la taille de chaque stand (en forme de U - fond de 2 m - 3,60 m linéaire sur 2 m de hauteur).

Les œuvres de 30 x 40, minimum, (nom, prénom et titre au dos) devront rester dans l'enceinte du box.

Deux exposants pourront, s'ils le veulent, partager le même box : dans ce cas chacun réglera 15€ d'adhésion, le coût du box restant unique : 30€. Chaque artiste s'engage à effectuer une permanence sur son stand.

Aucun pourcentage ne sera pris sur les ventes réalisées lors du salon.

► **Date limite d'inscription:**
15/06/2018

Amis des Arts de la Région de Mornant
Maison de Pays
Place Jacques Truphémus - 69440 Mornant
Albin Chazalet 06 23 66 56 93

APPEL À CANDIDATURE

8^E ÉDITION DES « AUTOMNALES DU FORT »

Barraux

Désirant valoriser ce monument historique qu'est le fort et souhaitant donner à cette passion des arts une dimension plus large, une exposition artistique est organisée dans ce lieu prestigieux.

Pour 2018, le sujet retenu est : « il est interdit d'interdire »

Cette exposition sera organisée sous forme de concours primant chacune des formes d'expression : sculpture, peinture, et technique mixtes (photos, vidéo, infographie...)

Droit d'inscription : 25€

► **Date limite de candidature: 17/06/2018**

Association Artis
Fort Barraux - 38530 Barraux
contact : Brigitte Pace / brittart3873@gmail.com

APPEL À CANDIDATURE

LES QUINCONCES - GALERIE DE VERDURE DE VALS-LES-BAINS

Vals-les-Bains

le 29 juillet 2018

Située au cœur de l'Ardèche méridionale, notre association, le Centre Culturel de Vals - Les Quinconces, affirme un positionnement clair et ambitieux.

Conditions : Peintres, sculpteurs, photographes, mosaïstes, verriers, créateurs d'arts, artisans d'art... professionnels, semi-professionnels ou amateurs...

Les formulaires de candidature peuvent vous

être adressés sur simple demande par mail communication@lesquinconces.com ou par courrier.

► **Date limite de candidature: 30/06/2018**

Centre culturel Les Quinconces
Théâtre de Vals Les Bains - Salle Volane
3 avenue Claude Expilly - 07600 Vals-les-Bains

APPEL À CANDIDATURE

APPEL À PROJETS BIENNALE INTERNATIONALE DESIGN SAINT-ÉTIENNE 2019

Saint-Etienne

Design

Comment la culture chinoise s'inspire-t-elle de nos pratiques ? Comment nos pratiques influencent-elles le design chinois contemporain ? Ces questions posent par incidence la problématique des savoir-faire traditionnels dans la production industrielle, les formes du luxe ; la place de l'histoire, de la philosophie ou de la religion dans le design ; la question du métissage culturel dans la production industrielle mais également la question du détournement et de l'imitation. Qui ? : Les Écoles supérieures d'art et design ayant mené des projets avec la Chine.

► **Date limite de candidature: 02/07/2018**

APPEL À CANDIDATURE

EXPOSITION « VUES D'ARTISTES » - SÉMAPHORE THÉÂTRE D'IRIGNY

Irigny

Du 7 au 29 septembre 2018

Exposition d'œuvres regroupées sur une journée, avant d'être exportées dans toute la ville. Une trentaine d'artistes professionnels ou amateurs locaux donnent leur vision du thème : « 20, 20, 20, 20, 20... ».

20 un nombre pour avoir beaucoup d'interprétations... Lorsque j'avais 20 ans... les années 20, l'opposition du monde matériel et spirituel... faire la une sur 20 minutes... 20 est donc un prétexte de création, pour cette nouvelle exposition qui sera le démarrage des 20 ans de la saison du Sémaphore-Théâtre d'Irigny. Conditions : Tout est possible en peinture, sculpture, photo etc.

► **Date limite de candidature: 07/07/2018**

Centre Culturel de Champvillard
rue de Boutan - 69540 Irigny
tél. 04 72 30 50 50

| AGENDA |

MARCHÉ

6^E SALON D'ART ACTUEL

Lyon

Conditions: Artistes sculpteurs, peintres et artisans d'art.

Les peintres disposeront d'un minimum de 4 m linéaires de panneaux. Les sculpteurs et artisans d'art s'installeront sur environ 8m² au sol. Dans le mois précédent le salon, des précisions scénographiques vous seront communiquées. La participation à l'exposition est gratuite.

► **Date limite d'inscription: 20/07/2018**

Ateliers des créateurs - La chapellerie
10 rue Marguerite Gonon - 42140 Chazelles sur Lyon
contact: Julia Robert

BRETAGNE

FORMATION

DESIGN 3D : DE LA MODELISATION A LA FABRICATION NUMERIQUE BREST

Intervenant: Fabien Kerneis, Architecte d'intérieur et designer, 15 ans d'expérience en logiciels de modélisation tridimensionnelle.

Découvrir la chaîne de conception graphique du logiciel de modélisation à l'imprimante 3D. Appréhender les bases de fonctionnement de chaque type de logiciel 3D. Savoir optimiser son travail en choisissant le ou les logiciels adaptés à ses besoins - du 2 au 6 juillet 2018 - Organisé par l'EESAB BREST

- Financement possible AFDAS - Pôle Emploi - Région Bretagne. (8 participants maximum)

Frédérique Calvez - 06 85 27 22 62- frederique.calvez@eesab.fr

FORMATION

PEINTURE - TEXTURE, LA TECHNIQUE DE L'AQUARELLE QUIMPER

Intervenant: Briac Leprêtre développe un travail où l'aquarelle côtoie la sculpture. Il enseigne à l'EESAB de Rennes et dans différents établissements auprès de publics variés.

Apprendre à manier les différentes techniques de l'aquarelle de l'approche graphique précisionniste à l'approche picturale la plus évanescente. Comprendre les éléments de la réalisation des principaux effets de matière et de textures en aquarelle - Du 3 au 5 juillet 2018 - Organisée par l'EESAB QUIMPER - Financement possible AFDAS - Pôle Emploi - Région Bretagne. (14 participants maximum)

Frédérique Calvez - 06 85 27 22 62- frederique.calvez@eesab.fr

FORMATION

LA SERIGRAPHIE UNE TECHNIQUE D'IMPRESSION QUIMPER

Intervenant: Julien Duporté, diplômé de l'EESAB de Rennes, insiste sur le plaisir de la création (et de sa réception), dans des sérigraphies colorées, influencées par son environnement direct. Il

propose des workshops et des formations à la sérigraphie auprès d'un public varié; Découvrir la technologie du procédé sérigraphique, effectuer des tirages en une ou plusieurs couleurs et de connaître les différentes techniques de séchage - Du 4 au 6 juillet 2018 - Organisée par l'EESAB QUIMPER - Financement possible AFDAS - Pôle Emploi - Région Bretagne. (9 participants maximum)

Frédérique Calvez - 06 85 27 22 62- frederique.calvez@eesab.fr

FORMATION

DESIGN GRAPHIQUE- DE LA CONCEPTION AU BAT AVEC INDESIGN LORIENT

Intervenant: Charles Osmond Villa est co-fondateur du studio VILLA BÖHNKE, où il développe une pratique singulière du design graphique et du design interactif. Cette initiation au design graphique porte sur la relation que peuvent entretenir un contenu (texte, image, ...) et une forme graphique à travers l'apprentissage du logiciel de mise en page Adobe InDesign - Du 9 au 13 juillet 2018 - Organisée par l'EESAB LORIENT - Financement possible AFDAS - Pôle Emploi - Région Bretagne. (10 participants maximum)

Frédérique Calvez - 06 85 27 22 62- frederique.calvez@eesab.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE

PRIX

PRIX PICASSIETTE

Chartres

Mosaïque

Thème: «Lumière»

Conditions: Il pourra être fait appel à des matériaux divers: marbre, pâte de verre, céramique, assiettes, sans exclusive particulière et selon un assemblage laissé au libre choix de chaque auteur. Les volumes sont acceptés.

Date limite de candidature: 15/06/2018

Association les 3R
5 rue des Hauts de Chartres - 28000 Chartres
chartresles3r@wanadoo.fr

FORMATION

CENTRE D'ÉTUDE AU PARTENARIAT ET À L'INTERVENTION ARTISTIQUES Bourges

8 stagiaires par session

L'objectif de cette formation est d'apporter à des plasticiens engagés dans la vie professionnelle une formation complémentaire à leur pratique artistique fondée sur l'acquisition de compé-

tences didactiques, et de capacités réflexives appliquées à leur création contemporaine.

► **Date limite d'inscription: 22/06/2018**

Sylvie Chany - coordinatrice
École nationale supérieure d'art de Bourges - BP 297
7, rue Édouard Branly - 18006 Bourges Cedex
02 48 69 79 91 / sylvie.chany@ensa-bourges.fr

CORSE

APPEL À CANDIDATURE

POINT ART FAIR - SALON ART CONTEMPORAIN DESIGN ET CRÉATION

Ajaccio

Conditions:

Artistes, céramistes, designers, ébénistes, galeries, photographes, peintres, sculpteurs. droit d'inscription de 50 euros est dû indépendamment du coût de la location et de la surface du stand (150 euros le mètre linéaire).

Date limite de candidature: 15/06/2018

A.P.A.I. Association pour la Promotion des Artistes Indépendants
78, avenue de Suffren
75015 Paris - Le Village Suisse-Cour Anglaise
Galerie 19

GRAND EST

MARCHÉ

SALON RÉSONANCE(S)

Strasbourg

Le salon résonance [s] a pour vocation d'afficher le visage contemporain des métiers d'art à travers une sélection exceptionnelle d'objets aux lignes modernes, réalisés en pièces uniques ou en séries limitées.

Conditions: Relever de la nomenclature officielle des métiers d'art.

Exercer son activité à titre professionnel.

Présenter un projet de scénographie épuré et élégant (mobilier blanc de préférence).

Présenter des pièces: uniques ou en petites séries, intégralement créées et réalisées dans son atelier, récentes, relevant exclusivement de la création contemporaine, raffinées, audacieuses, élégantes et originales.

► **Date limite d'inscription: 15/06/2018**

Contact: Lucie Munch /
lucie.munch@fremaa.com
www.salon-resonances.com/fr

APPEL À CANDIDATURE

APPEL À CANDIDATURE POUR PARTICIPER À LA REGIONALE 19 Mulhouse

La Regionale, est avant tout un miroir de la création contemporaine trinationale, avec ses contradictions et sa diversité, une plateforme de rencontre entre les artistes, les espaces d'exposition et les publics.

Qui peut y prétendre: Les artistes plasticiens

de la région, les artistes boursiers qui vivent et travaillent dans l'espace trinational (Suisse du Nord-Ouest, Bade du Sud, Alsace) ou qui sont en prise directe avec la région (origine, études, etc.), ainsi que les membres des différentes institutions participantes

Date limite de candidature: 13/07/2018

Fabienne Blanc info@regionale.org
Katrin Bauer assistant@regionale.org
https://regionale.org/fr
application@regionale.org

ÎLE-DE-FRANCE

FORMATION

DÉVELOPPER DES ACTIONS ÉDUCATIVES POUR LE PUBLIC DU CHAMP SOCIAL

Paris - République

Intervenante: Catalina Martinez-Breton - Chargée de médiation jeune public, champ social et handicap au Palais de Tokyo - Organisée par: CIPAC - 28 et 29 Juin - 620 euros.

Date limite de candidature: 14/06/2018

www.cipac.net

APPEL À CANDIDATURE

BIENNALE « LA SCIENCE DE L'ART » Chilly-Mazarin

L'appel à projet est diffusé auprès des différents réseaux artistiques en France. Après sélection des projets, le pôle « Art&Science » du Collectif appuiera la formation de binômes art-science, le but étant de proposer des œuvres issues de leur réflexion croisée sur un temps suffisamment long.

Date limite de candidature: 15/06/2018

Dossier de candidature par mail:
contact@collectifculture91.com

Ou courrier:

Collectif pour la culture en Essonne
Zone d'activité La Vigne aux Loups
3 rue Blaise Pascal - 91380 Chilly-Mazarin

APPEL À CANDIDATURE

ASSOCIATION FLORENCE - ESPACE COMMINES

Paris

Thème de l'exposition: L'Autre.
Peuvent participer les artistes français & étrangers utilisant la peinture, le dessin, la gravure, la sculpture, la photo, la vidéo et n'étant pas représentés en exclusivité par une galerie.

Date limite de candidature: 15/06/2018

Espace Communes / Florence Billioud
17 rue de Communes - 75003 Paris

APPEL À CANDIDATURE

ARTISTES ÉMERGENTS - LE CARREAU (CERGY)

Cergy

du 3 au 17 octobre 2018

L'exposition Artistes émergents convie les artistes amateurs ou émergents du territoire à exposer leurs œuvres dans des conditions professionnelles. Loin des salons d'art traditionnels, l'exposition Artistes émergents présente les œuvres sélectionnées dans une scénographie originale et renouvelée chaque année.

Date limite de candidature: 18/06/2018

Le Carreau

Espace arts visuels

3-4 rue aux Herbes - 95000 Cergy

CONCOURS

1^{ER} GRAND CONCOURS D'AFFICHE DE LA MAISON DE L'ÉPARGNE

Paris

Affiche

La Maison de l'Épargne lance un défi à tous les artistes, aux graphistes comme aux illustrateurs sur le thème de la « Finance, amie ou ennemie... ». Il s'agit de créer une affiche dans la grande tradition des affichistes mais avec le style et la vision du XXI^e siècle.

23 prix de 1500€ à 100€ pour les projets retenus.
Conditions: Concours ouvert à tous les dessinateurs, graphistes, illustrateurs, peintres, professionnels ou non.

Affiche, avec ou sans texte (slogan). 1 ou 2 projets inédits par participant.

Date limite de candidature: 28/06/2018

La Maison de l'Épargne (Cinéma Accatone)
20 rue Cujas - 75005 Paris
inscription@concours-affiches.fr

PORTES OUVERTES

SEIZIEM'ART / ASSOCIATION DES ARTISTES DU 16^E ARRONDISSEMENT DE PARIS

Paris

Conditions: - Avoir un lieu dans le 16^e arrondissement ouvert pendant les 3 jours de l'exposition, et accessible au public, vous pouvez aussi partager un atelier avec un artiste qui expose déjà si il est d'accord.

- Il vous sera demandé en contrepartie, d'adhérer à l'association (35€) et au Portes Ouvertes (65€) soit 100€ au total.

- Toute la communication est prise en charge par l'association, vous bénéficierez d'une page sur le site de l'association.

► **Date limite d'inscription: 30/06/2018**

Maison des Associations - Association Seiziem'Art
« Portes Ouvertes à l'Art & Exposition Collective 2018 »
14, rue René Boylesve - 75016 Paris
seiziemart@gmail.com

PRIX

PRIX COAL ART ET ENVIRONNEMENT DURABLE

Paris

Le lauréat du Prix COAL 2018 bénéficie d'une dotation de 5 000 euros et d'une résidence assortie d'une aide financière complémentaire à la production au domaine de Belval (Ardennes), propriété de la Fondation François Sommer.
Conditions: Le Prix COAL apporte son soutien à des projets artistiques en cours de réalisation ou à venir. Sa dotation n'entend pas nécessairement couvrir la totalité des frais de production du projet et doit être considérée comme une aide à son développement.

Date limite de candidature: 30/07/2018

COAL - 2 rue Caffarelli - 75003 Paris

NORMANDIE

APPEL À CANDIDATURE

LA FORÊT MONUMENTALE

Rouen

Création de 8 à 12 œuvres d'art implantées au cœur de la forêt Verte. Ouvert à toute personne proposant un projet et une démarche artistique répondant aux critères et aux objectifs de l'événement: artistes architectes, collectifs...etc. Les œuvres sont des installations in situ. Créées en pleine nature au sein d'un site naturel choisi. Une rémunération sous forme de subvention d'un montant de 2 000€ TTC sera attribuée à chaque artiste ou collectif d'artistes présélectionné.

Les artistes peuvent proposer de 1 à 3 projets pour 1 à 3 sites différents.

Date limite de candidature: 22/06/2018

Métropole Rouen Normandie
Direction de la communication
Le 108 - 108, Allée François Mitterrand
CS 50589 - 76006 Rouen Cedex

NOUVELLE-AQUITAINE

CONFÉRENCE

CONFÉRENCES DANS LE CADRE DU FESTIVAL « TURBULENCES »

La Mothe Saint-Héray

Conférence « Dans les turbulences de l'histoire, l'émergence des arts de l'Islam (VIIe-IXe s. ap. JC) » par Anne-Marie Doray, guide-conférencière, docteur en archéologie du Proche-Orient ancien le 17 Juin à 14h00

Conférence « Turbulences » par Dany Io, artiste diplômée en histoire de l'art, sociétaire Taylor, Paris, le 17 Juin à 10h30

Conférence « L'art turbulent, ou 40.000 ans de modernités » par Yves Baudry, artiste peintre, plasticien, poète - Lieu: Orangerie de la Mothe-St-Héray - entrée gratuite - Organisateur: Les

| AGENDA |

nouvelles métamorphoses / 17^e Festival d'art contemporain.

17/06/2018

Plus d'infos sur
www.lesnouvellesmetamorphoses.com
nouvellesmetamorphoses@gmail.com

PRIX

30^E FESTIVAL INTERNATIONAL DE PEINTURE DE MAGNÉ

Magné

Ce festival est organisé par Magné Animation, association culturelle soutenue par les Salons Nationaux: la Société des Artistes Français, le Salon Violet, des journaux spécialisés tel que Univers des Arts et de nombreux partenaires fidèles.

Le concours du Festival international de Peinture de Magné a une dotation de 12 000€ répartis en 38 prix: 30 prix adultes et 8 prix juniors.

Date limite de candidature: 01/07/2018

Magné Animation - BP 23 - 9460 Magné
06 33 02 02 40

APPEL À CANDIDATURE

PRIX ITZAL AKTIBOA 2018

Saint Jean Pied de Port

L'Association Itzal aktiboa, collectif d'artistes pour la diffusion de l'art contemporain, en collaboration avec l'Institut culturel basque, lance le Prix Itzal aktiboa 2018 de la Jeune Création dans le domaine de l'art contemporain.

Le concours est ouvert à tout artiste âgé de moins de 40 ans ayant des liens personnels forts avec le Pays Basque (sept provinces). Le prix sera de 2 000€, ainsi que deux artistes seront invités à faire une résidence d'artistes pendant sept semaines.

Date limite de candidature: 15/07/2018

Association Itzal Aktiboa
06 71 00 57 23 / itzallaktiboa@orange.fr

CONCOURS

CONCOURS « PLAISIRS DE PEINDRE »

Naintré

Participez au grand concours Anniversaire de Plaisirs de Peindre: En partant de l'une des 20 esquisses à télécharger, créez puis envoyez-nous votre œuvre! Crayons, pastel, aquarelle, acrylique, huile, mixed-média... toutes les techniques sont acceptées.

A gagner: 5 000 euros de lots en matériel beaux-arts.

Conditions: Le choix d'esquisses vous sera envoyé par e-mail après le règlement des frais de dossier (5 euros).

Date limite de candidature: 02/09/2018

Diverti Éditions
Avenue du Cerisier Noir - 86530 Naintré

OCCITANIE

MARCHÉ

46^E SALON D'AUTOMNE DE COLOMIERS

Colomiers

Conditions:

Catégories suivantes: peinture (huiles, acryliques, aquarelles, pastels...), dessin, photographie et arts numériques, sculpture.

Peintures, photographies, dessins: 3 œuvres maximum par exposant.

Sculptures: 6 œuvres maximum dont 3 œuvres maximum accrochées aux cimaises.

La taille des œuvres accrochées aux cimaises est limitée à: 2,50m en largeur et 2m en hauteur.

Adhésion à l'association de 20€ par exposant. Un pourcentage de 10% sur la vente des œuvres exposées sera prélevée par l'association organisatrice.

► **Date limite d'inscription: 25/06/2018**

Association salon d'automne Colomiers
contact: Annie Lamour
11, impasse Albert Camus - 31600 Seysses
06 82 76 21 15 à partir de 16 h.

APPEL À CANDIDATURE

FOTOLIMO

Céret

FotoLimo est un festival dédié aux arts visuels (photographie, cinéma et multimédia) en collaboration avec la recherche universitaire.

Cette résidence souhaite donner les moyens à un artiste d'interroger sa pratique, de la promouvoir tout en participant à la recherche artistique et culturelle sur ce territoire.

Cette année 2018, en s'appuyant sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée et du comarqué de l'Alt Empordà, un artiste photographe aura à traiter la question de la frontière: La frontière, un espace de représentation, un espace représenté.

Rémunération artistique: 2500€ bruts en droits d'auteurs. Allocation de déplacements: sur justificatifs, plafonnée à 700€. Allocation de repas: sur justificatifs, plafonnée à 700€. Frais techniques de production et de tirage: sur justificatifs, limités à 2000€. Rémunération complémentaire pour les interventions pédagogiques (classe à P.A.C et projet pédagogique, en cours de mise en place).

Date limite de candidature: 25/06/2018

FotoLimo
47 rue de la République, 66400 Céret
09 50 36 29 20 / contact@fotolimo.com
http://fotolimo.com

CONFÉRENCE

CONFÉRENCE: « LA PLASTICITÉ DES MÉDIUMS ET DES ÉPOQUES »

Toulouse

Conférence en histoire de l'art proposée par Sylvie Corrolier-Talairach, directrice de la Fondation

espace écoreuil pour l'art contemporain -
Lieu: Centre culturel Bellegarde - Entrée gratuite

28/06/2018

Fondation d'entreprise espace écoreuil pour l'art contemporain
www.caisseepargne-art-contemporain.fr
05 62 30 23 30
contact@caisseepargne-art-contemporain.fr

CONCOURS

CONCOURS « PEINTURES DANS LA NATURE »

Bourgeole

L'Association patrimoniale Terre de Passage organise son premier concours de « Peintres dans la nature ». L'œuvre est réalisée sur un support vierge et dans le temps imparti, le samedi de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 16h30.

Le format est libre et toutes les techniques picturales sont admises: aquarelle, huile, dessin crayon, pastel, fusain, encre... Le matériel de peinture, d'installation et de protection, soleil ou pluie, sera entièrement fourni par l'artiste. Dossier de candidature sur demande.

Date limite de candidature: 29/06/2018

Terre de Passage
Tournebouich - 11300 Bourgeole
04 68 69 63 39 / contact@terredepassage.fr

MARCHÉ

24^E SALON INTERNATIONAL D'ART D'ARGELÈS-SUR-MER

Argelès-sur-Mer

Le 24^e salon international d'art d'Argelès sur Mer organisé par l'ARG - Association Artistique d'Argelès - en partenariat avec la municipalité d'Argelès sur Mer.

Conditions:

- Ouvert aux artistes professionnels et amateurs.
 - L'artiste sélectionné exposera selon sa technique
 - Inscription et droit d'accrochage: 80€.
- En cas de vente, l'ARG ne retiendra aucune commission.

► **Date limite d'inscription: 30/06/2018**

Association aRtistique d'ArGeles - Place de la République - 66700 - ARGELES SUR MER
06 11 18 47 10 / contact@argeles-arg.fr

APPEL À CANDIDATURE

EXPOSER VOS PHOTOS PENDANT LA 14^E ÉDITION DES « RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES »

Cerbère

Photo

Choix entre deux thèmes: « Passage » en référence à l'hommage de Dani Karavan à Walter Benjamin ou « Fiction » qui doit comprendre dans la séquence au minimum une photographie de l'hôtel du Belvédère du Rayon vert à Cerbère (66) - une série de max.20 photographies.
Tarif: 15 euros

Le lauréat gagnera des tirages photographiques de sa série; une vidéo projection de sa série en octobre pendant la 14^e édition des Rencontres Cinématographiques au Belvédère du Rayon

vert à Cerbère, dernier village catalan français avant la frontière espagnole

Date limite de candidature: 31/07/2018

Galerie Photoeil
David Samblanet / 06 83 92 37 47

MARCHÉ

SALON DES ARTISTES MÉRIDONAUX
Toulouse

Ouvert aux peintres, dessinateurs, sculpteurs, céramistes, photographes, graveurs, installateurs, vidéastes, etc.
Ces derniers, amateurs ou professionnels, doivent être rattachés au grand Sud.
Thème obligatoire: « Jeux Interdits »
Prix des Artistes Méridonaux et Prix de la Ville de Toulouse: 500€

Date limite de candidature: 25/08/2018

Maison des Associations - Espace Niel
salon@artistes-meridonaux.fr

PAYS DE LA LOIRE

PRIX

PRIX HÉLÈNE BERTAUX
Saint-Michel-de-Chavaignes

Thème: « La Paix »
Le prix Hélène Bertaux est destiné à récompenser et à mettre en valeur des femmes créatrices, en mémoire de l'action menée par la sculptrice Hélène Bertaux (1825-1909) en faveur des femmes.
1er prix: 1 000€
Conditions: Toutes les techniques artistiques sont admises.

Date limite de candidature: 16/06/2018

Comité Mains d'art
Mairie - Rue de la Gare -
72440 Saint-Michel-de-Chavaignes
contact@mains-d-art.fr

RÉSIDENTIE

APPEL À RÉSIDENCE DE CRÉATION
Rocheservière

La résidence 2019 s'attachera à interroger le contexte spécifique du Site Saint-Sauveur par des projets qui intégreront le thème « Femmes artistes » au sein de leurs démarches.
La thématique de cette résidence, éminemment ouverte, permet des approches et expérimentations multiples de la part de l'artiste invité.

Date limite de candidature: 18/06/2018

Site Saint-Sauveur
Terres de Montaigu
Hôtel de l'Intercommunalité
35, avenue Villebois Mareuil -
85607 MONTAIGU Cedex
contact@sitesaintsauveur.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

FORMATION

ANIMATION ET DESSIN ANIMÉ AVEC AFTER EFFECTS
Marseille

Formateur: STEPHANE RICHAUD — Motion Designer --Organisée par: AFDAS / MEDIAMED - Du 18/06/18 au 27/06/18, dans la limite des places disponibles (3 places). - 2688 euros - formation conventionnée AFDAS.

Date limite de candidature: 17/06/2018

Olivier VIRAULT
09 54 05 52 44 / o.virault@media-med.fr
www.media-med.fr

CONCOURS

7^E CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE / ASSOCIATION VIVIAN MAIER ET LE CHAMPSAUR
Saint-Julien-en-Champsaur

Photographie

Thème: « Chapeau Vivian! »
L'auteur recevant le Grand Prix 2018 accepte de céder son œuvre primée à l'Association.
Deux catégories en tirage papier: noir&blanc et couleurs (pas de fichier numérique.)
Un auteur peut présenter 2 photos maximum (ex: 1 coul +1NB ou 2 NB ... ou vice versa).
Présentation: sur un support rigide de 30 x 40cm épaisseur 1 à 3mm maxi,
Format de l'image sur le support 30 x 40: libre.
Verso vierge de tout texte ou signe distinctif
Les photos avec un système d'accrochage au dos, et ou, sous verre seront refusées.

Date limite de candidature: 23/06/2018

Association Vivian Maier et le Champsaur
Mairie - Place Vivian Maier
05500 Saint-Julien-en-Champsaur
05alainrobert@gmail.com

ÉVÈNEMENT

AUTOMNE PHOTOGRAPHIQUE EN CHAMPSAUR
Forest-Saint-Julien

Dialogue photographique avec Alexandra David Néel.

Les 6 et 7 octobre 2018 aura lieu à Forest-Saint-Julien, la 6ème édition des Rencontres Automne Photographique en Champsaur sur le thème d'un dialogue photographique avec Alexandra David Néel.

Ces rencontres sont ouvertes à tout photographe et auteur (e) photographe, professionnel (le) ou amateur, et à tout autre artiste et auteur (e) utilisant la photographie comme outil ou support.

Les artistes devront proposer des œuvres en rapport avec le thème proposé pour cette édition 2018 abordé sous tous ses aspects possibles et imaginables: réels ou imaginaires, traitant les thématiques humaines, économiques, ethnographiques, naturalistes, scientifiques,

environnementales, architecturales, historiques... (liste non exhaustive).
Participation aux frais: 40€

Date limite de candidature: 30/06/2018

http://regards-alpins.eu
contact@regards-alpins.eu

ÉVÈNEMENT

FESTIVAL JEUNES ARTISTES ARTS VISUELS
Hyères

La Galerie Marie Poscia (Association A.C.A loi 1901) organise une sélection de jeunes artistes ou étudiants en Art de moins de 25 ans domiciliés en région PACA.

Ouvert aux moins de 25 ans (nés après le 31 Décembre 1992), vivant dans la Région PACA. Le candidat n'aura jamais exposé en Galerie ni de façon individuelle.

Le travail artistique du candidat s'oriente vers l'une ou plusieurs des disciplines suivantes: peinture, graphisme, estampe, photographie, sculpture, installation, vidéo, design, etc.

Date limite de candidature: 15/07/2018

Association Culturelle et Artistique des Amis de Jean
24 avenue Emile Gérard - 83400 Hyères
06 52 09 45 75

APPEL À CANDIDATURE

LOGEMENTS ET ATELIERS PARTAGÉS
Vence

La Régie culturelle municipale de la ville de Vence lance un appel à candidatures pour des logements et ateliers partagés.
Cet appel à candidature est destiné en priorité aux artistes émergents, locaux, nationaux ou internationaux justifiant de revenus modestes et prétendant aux versements de l'APL.

Date limite de candidature: 01/09/2018

Régie Culturelle de la ville de Vence
2 places du frêne - 06140 Vence
04 93 24 24 23

EUROPE

ÉVÈNEMENT

MINI PRINT BERLIN
Berlin

Gravure

Toutes les techniques de gravure multiples sont les bienvenus.

Taille de l'impression (y compris la signature): 30 cm x 30 cm (max). Taille du papier: 40 cm x 40 cm (max). Chaque artiste peut soumettre 6 copies max.

Il n'y a pas de frais de soumission. Pour les ventes, la galerie prendra une commission normale

Date limite de candidature: 01/09/2018

Galleri Heike Arndt DK
galleriheikearndtdk@gmail.com
+49 (0) 30 48 62 41 52

MA 1^{ÈRE} FOIS

« Ça m'a confortée dans une direction en tant que commissaire. »

KEREN DETTON, DIRECTRICE DU FRAC GRAND LARGE, HAUTS-DE-FRANCE

« En 2004, j'étais l'assistante de Stéphanie Moisdon pour l'exposition "Before the End", au Consortium de Dijon. Le sujet était de demander aux artistes leur première œuvre justement !

Eux aussi devaient chercher dans leur mémoire, et nous fournir des éléments d'information sur ce qu'ils considéreraient être leur première œuvre. C'est une histoire qui s'écrivait dans un dialogue avec les artistes, qui devaient eux-mêmes décider d'un point d'origine, avec tout le sens que cela prend soudain de choisir telle ou telle pièce, à tel ou tel moment, en effaçant parfois tout un pan de leur début, ou en fictionnalisant l'affaire. Le projet était intéressant du point de vue de l'historicisation, la manière dont on écrit l'histoire de l'art.

Au même moment, Stéphanie Moisdon avait rencontré Olivier Mosset qui travaillait sur un projet parallèle : il consistait à réunir les dernières œuvres d'artistes avant qu'ils ne deviennent artistes conceptuels. Les deux expositions étaient donc présentées à la même date au Consortium.

Prise de passion par le projet d'Olivier Mosset, je me suis retrouvée à travailler sur les deux projets, puisque j'avais moi-même étudié l'art conceptuel à l'université, en particulier le mouvement Art & Language. Olivier Mosset n'avait pas trouvé d'œuvres en prêt de ce collectif pour l'exposition et leur nom avait donc été mis de côté.

J'ai cherché par tous les moyens possibles à faire figurer ce groupe : j'ai multiplié les contacts, rappelé des critiques d'art qui avaient suivi mon

mémoire de maîtrise (Christian Schlatteer entre autres), contacté les galeries, etc. On a fini par trouver un généreux prêteur, et une œuvre a été intégrée dans l'exposition. Si je n'avais pas été assistante à ce moment-là, si je n'avais pas consacré un mémoire de maîtrise à ces artistes, Art & Language n'aurait pas été associé à ce beau projet.

Ça m'a aussi confortée dans une direction en tant que commissaire : des projets curatoriaux qui ne soient pas *stricto sensu* thématiques mais qui impliquent un processus de fabrication de l'exposition qui fasse sens, qui évolue selon des échanges, des rencontres, et qui permette de révéler autrement les œuvres. C'est quelque chose qui a nourri ma manière de regarder et de faire des expositions. »

© FRAC Grand-Large- Hauts-de- France

Après des études à l'école du Louvre, en histoire de l'art à la Sorbonne-Paris 1, et à l'école curatoriale du Magasin à Grenoble, Keren Detton devient l'assistante de **Stéphanie Moisdon** pour le commissariat d'expositions au **Domaine Pommeroy** (Reims) et au **Consortium** (Dijon). De 2004 à 2005, elle conçoit, en collaboration avec **Julie Pellegrin** et **Marie Cozette**, la programmation « Les Formes du délai » à la galerie **La Box** à Bourges. De 2005 à 2009, elle travaille pour la galerie **Air de Paris**, où elle développe « La Planck », un projet d'invitations à de jeunes artistes. En 2007, elle participe à la fondation de l'association française des commissaires d'exposition (**C-E-A**), qu'elle préside les trois premières années. Entre 2009 et 2016, elle dirige **Le Quartier**, centre d'art contemporain de Quimper. Depuis 2016, elle dirige le **Frac Grand Large** à Dunkerque.

